Extrait de *Vallesia*, LXVII, 2012, p. 151-191

Le lieu du baptême en Valais

Une analyse de l'évolution des pratiques et des installations baptismales de l'Antiquité au Moyen Age

Natasha HATHAWAY

Introduction

Au IIe siècle apr. J.-C., Tertullien s'exprimait en ces termes: «On ne naît pas chrétien, on le devient»[1]. Cette phrase notable nous replace dans le contexte des premiers siècles du christianisme, lorsque l'accès à cette religion nécessitait une longue préparation et un cheminement jalonnés d'épreuves qu'il fallait surmonter. Le baptême marquait le moment de passage du candidat, puisque c'est seulement à la sortie de ce bain de purification et de renaissance que les portes de l'église lui étaient ouvertes. On estime que, jusqu'au IIIe siècle, les baptêmes étaient administrés aussi bien dans des fontaines, des lacs, des bassins, que dans des rivières. Puis, des installations propres à ce sacrement vont voir le jour un peu partout dans le monde chrétien. Ces bâtiments, appelés baptistères, qui n'étaient ouverts qu'une fois par an lors de la vigile pascale, s'élevaient à proximité des églises et préservaient leurs secrets. En 441, les évêques réunis au concile d'Orange renouvelèrent l'interdiction faite aux catéchumènes d'y accéder avant le jour de la cérémonie[2]. En Valais, trois baptistères, à Martigny, Saint-Maurice et Glis, datant des premiers siècles du christianisme, ont été révélés par l'archéologie. Grâce aux textes antiques témoignant de la liturgie en usage à cette époque et aux structures mises au jour par les archéologues, il est possible de mieux cerner l'utilisation qui en était faite, les courants architecturaux présents dans la région ainsi que la date de leur construction. L'examen des installations baptismales jusqu'à l'époque médiévale, en Valais, permet de mettre en évidence les modifications des rites et du rôle de ce sacrement. La relation entre l'évolution des pratiques baptismales et des lieux du baptême, si elle est reconnue de tous, n'a cependant pas fait l'objet de nombreuses recherches. L'aspect fonctionnel des édifices a également souvent été relégué au second plan[3]. Néanmoins, comme le souligne Sible de Blauuw, ce vide académique tend à se combler grâce à un intérêt croissant pour ce sujet.

[1] TERTULLIEN, *Apologétique*, (18, 4), texte établi et traduit par J. P. Waltzing, éditions Les Belles Lettres, Paris, 1998, p. 92-93.
[2] Jean GUYON, «Le baptême et ses monuments», dans AA.VV., *Naissance des arts chrétiens, Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris, 1991, p. 70.
[3] Sible DE BLAUUW, «Architecture and Liturgy in Late Antiquity and the Middle Ages: Traditions and Trends in Modern Scholarship», dans *Archiv für Liturgiewissenschaft*, 33 (1991), p. 1-34, voir p. 2.

Devenir chrétien dans l'antiquité

Les origines du baptême (Ier-IIe siècles)

Le baptême johannique

Les rites baptismaux, s'ils ont nécessairement évolué au cours du temps, témoignent d'un passé historique gravé dans les récits bibliques. Sur le plan liturgique d'abord, l'administration même du baptême, entre le IIe et le Ve siècle, ainsi que les rites qui l'encadrent, font référence à la théologie du baptême de Jean-Baptiste et de l'apôtre Paul. Il en va de même pour la signification de ce sacrement, qui repose sur les textes de l'Ancien comme du Nouveau Testament. Le baptême de Jésus par Jean-Baptiste sera considéré comme le modèle du baptême des chrétiens, qui en feront un archétype, tant dans les textes que dans les images, l'iconographie paléochrétienne reprenant ce sujet par un schéma quasi uniforme. Le récit de l'activité baptismale de Jean-Baptiste est situé au début des Evangiles, renforçant ainsi son rôle de précurseur ouvrant le chemin à Dieu[4] en délivrant un message de nature eschatologique. Le baptême de Jean est celui du repentir en vue de l'arrivée prochaine du Royaume de Dieu: «Convertissez-vous: le Règne des cieux s'est approché!» (Mt 3, 2)[5]. L'ordre donné par un Jésus postpascal rapporté à la fin de Matthieu: «Allez donc auprès des hommes de toutes les nations et faites d'eux mes disciples; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit» (Mt 28, 19), laisse penser que ce sacrement fut institué par lui pendant son ministère, alors qu'aucune information à ce propos n'est offerte par la tradition synoptique[6]. L'absence d'institution du baptême par Jésus dans les Evangiles synoptiques pose évidemment des problèmes à ses disciples, comme l'indiquent bien André Benoît et Charles Munier[7]. Le baptême de Jésus aurait donc été formulé «de manière à en faire le paradigme voire l'acte fondateur, du baptême chrétien»[8], sans pour autant offrir de certitude, d'une part, à l'existence d'une continuité entre le baptême de Jésus par Jean et le baptême chrétien et, d'autre part, à l'institution du baptême chrétien par le Christ[9].

Le baptême au Ier siècle dans les écrits néotestamentaires

Dans les écrits apostoliques et dans le livre des Actes, le baptême est un des éléments clés marquant l'avancée du message chrétien. Cette cérémonie suit généralement la prédication, comme l'illustre bien le discours de Pierre le jour de la Pentecôte: «Le cœur bouleversé d'entendre ces paroles, ils demandèrent à Pierre et aux autres apôtres: 'Que ferons-nous, frères?' Pierre leur répondit: 'Convertissez-vous: que chacun de vous reçoive le don du Saint-Esprit'» (Ac 2, 37-41). Dans cette citation, plusieurs éléments récurrents dans la description généralement faite

[4] Cette insistance récurrente dans les Evangiles, qui présentent Jean-Baptiste comme celui qui a consciemment ouvert la voie au Messie, ne serait pas, selon Yarbro-Collins, un fait historique, mais le résultat d'une interprétation chrétienne postérieure (Adela YARBRO-COLLINS, «The Origins of Christian Baptism», dans Maxwell E. JOHNSON (éditions), *Living Water, Sealing Spirit – Readings on Christian Initiation*, Minnesota, 1995, p. 37).

[5] Les passages bibliques sont extraits de *La Bible – Traduction œcuménique*, 2007.

[6] André BENOÎT, Charles MUNIER, *Le baptême dans l'Eglise ancienne (Ier-IIIe siècles)*, Berne-Berlin-Francfort-sur-le-Main-New York-Paris-Vienne, 1994, p. XV; YARBRO-COLLINS, «The Origins of Christian Baptism», p. 47-48.

[7] BENOÎT, MUNIER, *Le baptême*, p. XV.

[8] *Ibidem*, p. XVI.

[9] La tradition patristique fera du baptême de Jésus l'initiateur du baptême chrétien et le prototype de tout baptême (Lucien DE BRUYNE, *L'imposition des mains dans l'art chrétien ancien*, Cité du Vatican, 1943, p. 122; p. 133-135).

du baptême sont mis en lumière: l'assentiment et l'adhésion à la parole de Dieu et le don du Saint-Esprit. Ce schéma se retrouve, entre autres exemples[10], dans l'extrait suivant: «Mais, ayant eu foi en Philippe qui leur annonçait la bonne nouvelle du Règne de Dieu et du nom de Jésus Christ, ils recevaient le baptême hommes et femmes […]. Les apôtres qui étaient à Jérusalem y envoyèrent Pierre et Jean [en Samarie]. Une fois arrivés, ces derniers prièrent pour les Samaritains afin qu'ils reçoivent l'Esprit Saint.» (Ac 8, 12-15). Il est intéressant de noter que Paul est le premier à avoir utilisé le terme de catéchumène (Ga 6, 6). De plus, il est possible qu'on ait exigé des candidats au baptême une profession de foi en lien avec l'acte baptismal. Le passage relatant la conversion de l'Ethiopien fait état d'une telle déclaration: «'Si tu crois de tout ton cœur, tu peux être baptisé'. Et l'homme répondit: -'Je crois que Jésus Christ est le Fils de Dieu'» (Ac 8, 37). Dans ce même passage, il est écrit que les deux hommes descendirent dans l'eau, mais aucune autre information n'est donnée sur le déroulement de la célébration. Il est difficile de dresser une image précise du baptême dans les écrits du Nouveau Testament, car les détails sont rares, tant pour les gestes que pour les formules établies. Le baptisé se tenait peut-être debout, comme les nombreux exemples de l'imagerie paléochrétienne le laissent penser, même si un extrait de l'Epître aux Romains (Rom 6, 3-4) a été considéré pendant longtemps comme une évidence de l'administration du baptême par immersion, sans qu'on puisse cependant l'affirmer[11]:

> Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés pour être unis à Jésus-Christ, nous avons été baptisés en étant unis à lui dans sa mort? Par le baptême, donc, nous avons été enterrés avec lui pour être morts avec lui, afin que, tout comme le Christ a été ramené de la mort à la vie par la puissance glorieuse du Père, nous aussi nous vivions d'une vie nouvelle.[12]

Enfin, si Jésus ordonne bien de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Mt 28, 19), les textes apostoliques ne reprennent pas cette formule trinitaire, qui reflèterait un usage en vigueur à une époque plus tardive. Il est connu que les premières communautés chrétiennes se réunissaient dans des maisons privées. Il n'y avait donc pas de bâtiment uniquement dédié au culte chrétien. Il en était de même pour le baptême, qui devait se pratiquer à l'extérieur, dans des lieux où l'eau était à disposition.

Le baptême au IIe siècle à travers les textes des Pères apostoliques

Les rites de l'initiation chrétienne au IIe siècle demeurent assez flous et les textes à disposition n'offrent que très peu de renseignements quant aux rites, aux gestes ou aux lieux destinés au baptême. Justin le Philosophe, originaire d'Italie, est le premier à donner un récit détaillé des rites de l'initiation chrétienne à l'époque paléochrétienne. Dans sa *Première Apologie* (61, 1-3), datée d'environ 150, on peut y voir écrit:

> Ceux qui se sont laissé convaincre et croient à la vérité de notre enseignement et de notre doctrine, et qui déclarent pouvoir y conformer leur vie, nous leur apprenons à prier et à demander à Dieu, dans le jeûne, la rémission de leurs péchés antérieurs et nous nous associons à leur prière et à leur jeûne. Ensuite nous les conduisons à l'endroit où se trouve l'eau, et selon le mode de régénération dont nous avons

[10] Pour d'autres exemples, cf. Ac 10, 34-48; 16, 14-15; 16, 29-33; 18, 8; 19, 5-6.
[11] BENOÎT, MUNIER, *Le baptême*, p. XVII.
[12] *Ibidem*, p. XVI.

nous-mêmes été régénérés, ils sont régénérés à leur tour: en effet, au nom de Dieu, le père et le maître de toutes choses, de Jésus-Christ notre Sauveur et du Saint-Esprit, ils reçoivent alors dans cette eau le bain [de la régénération].[13]

Dans cet extrait, l'auteur présente les éléments structurant le baptême ainsi que la période de préparation qui le précédait. L'eucharistie venait à la suite du baptême et achevait la conversion.

Développement et fixation des rites du baptême (IIIe-IVe siècles)

Alors que le IIe siècle constitue le temps de la mise en place des rites de l'initiation chrétienne, la période qui s'étend du IIIe au IVe siècle va voir l'apparition non seulement d'une phase de préparation de plus en plus exigeante, mais aussi d'un développement des rites entourant l'administration du baptême[14]. L'institution du catéchuménat se fait progressivement par une formation religieuse transmettant la doctrine de la foi et les valeurs chrétiennes, afin de notamment faire face aux «hérésies» qui divisent la communauté chrétienne et aux abus.

Le baptême à Carthage

Daté du début du IIIe siècle, le *Traité du baptême* (*De baptismo*) de Tertullien[15] nous expose l'initiation chrétienne telle qu'elle se pratiquait dans l'Eglise de Carthage. Notre intérêt se portera surtout sur la première partie de ce traité, puisqu'il y fait un commentaire du rituel du baptême. Cet écrit apologétique, destiné à combattre les sectes qui rejetaient le baptême, telles que la secte gnostique des Caïnites[16], porte la marque du contexte dans lequel il a été rédigé[17]. Pour défendre et justifier sa doctrine, Tertullien va recourir à la symbolique de l'eau et à sa nature physique aussi bien qu'à son enracinement biblique[18]. Il précise d'ailleurs que toutes les espèces d'eau peuvent être utilisées pour dispenser le baptême[19]: «Il n'y a aucune différence entre celui qui est lavé dans la mer ou dans un étang, dans un fleuve ou une source, dans un lac ou un bassin»[20]. La durée du catéchuménat chez Tertullien n'est pas déterminée et peut varier selon les candidats. L'ultime phase préparatoire au baptême est exprimée par une intensification des exercices d'ascèse[21]. Le jour du baptême était fixé de préférence à Pâques, ou, en

[13] *Ibidem*, p. 24-27.

[14] Au sujet de la ritualisation nouvelle du baptême qui apparaît dans les documents du IIIe siècle se pose le problème du genre littéraire et de la destination des œuvres. Pour Aidan Kavanagh, il est improbable qu'il y ait eu d'importantes innovations au sein de la liturgie baptismale, entre l'époque des témoignages offerts par la *Didachè* et Justin le Philosophe et ceux de Tertullien quelques décennies plus tard (Aidan KAVANAGH, *The Shape of Baptism: The Rite of Christian Initiation*, Minnesota, 1991 (1978), p. 44-54). Le nombre important de détails donnés par les auteurs du IIIe siècle ne serait pas dû à un changement dans les pratiques, mais serait lié au genre littéraire de leur œuvre. Il me semble que, contrairement à ce qu'Aidan Kavanagh affirme, si on opte pour une vision globale de l'histoire du baptême, on s'aperçoit que dans une période de plus de cinquante ans, des changements au sein de la liturgie peuvent intervenir. Si le schéma de l'initiation chrétienne reste globalement le même, des nuances ont été introduites au cours des siècles et on ne peut pas les attribuer seulement à l'objectif que s'est fixé un auteur.

[15] TERTULLIEN, *Traité du baptême*, texte établi et traduit par R. F. Refoulé et M. Drouzy, Les Editions du Cerf, Paris, 1952 (SC n° 35).

[16] TERTULLIEN, *Traité du baptême*, p. 19 et p. 64-65.

[17] BENOÎT, MUNIER, *Le baptême*, p. LVIII.

[18] TERTULLIEN, *Traité du baptême*, *ibidem*.

[19] Ce passage n'éclaire pas le lecteur sur l'existence ou non d'installations propres au baptême, puisqu'il s'agit ici uniquement d'un argument permettant de justifier l'importance du baptême par l'eau, dont la nature même est sanctifiée par l'esprit (*ibidem* (4, 1-4), p. 69-70).

[20] *Ibidem* (4, 3), p. 70.

[21] *Ibidem* (20, 1), p. 94.

second lieu, à la Pentecôte[22]. L'acte initial de cette journée était la bénédiction de l'eau du bain[23]. Le candidat commençait par une renonciation au diable, en premier lieu à l'église puis à l'endroit même du baptême. Ensuite, il était plongé à trois reprises dans l'eau tout en répondant affirmativement à l'interrogation sur sa croyance en la Trinité[24]. Les rites post-baptismaux sont composés d'une onction, d'une signation[25] (faisant éventuellement partie de l'onction[26]) et d'une imposition des mains conviant le Saint-Esprit[27].

Le baptême à Aquilée

Chromace, évêque d'Aquilée, rédigea une quarantaine de sermons (ou homélies), qui permettent de brosser une esquisse de la liturgie à la fin du IVe siècle à Aquilée. Voici ce qu'on apprend au sujet de l'initiation chrétienne. L'entrée au catéchuménat se fait par une signation et les fidèles obtiennent ainsi le statut de *catechumenus*. Chromace invite ces derniers à se hâter de recevoir le baptême: «C'est pourquoi, catéchumènes, mes fils, vous devez vous hâter de recevoir la grâce du baptême, pour vous débarrasser des souillures du péché, et devenir parfaitement purs aux yeux de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ»[28]. Ceux qui désirent le recevoir doivent certainement s'inscrire, comme c'était le cas ailleurs, et prennent ainsi le nom de *competens* attesté dans les écrits de Chromace[29]. Si l'évêque nous fait part de certains rites qui rythmaient la période du Carême, ni le temps ni les jours où ils sont pratiqués ne sont précisés. Parmi ces rites a lieu la cérémonie de la «tradition» et de la «reddition du symbole», évoquée par un certain Rufin, originaire de Concordia près d'Aquilée, dans une œuvre intitulée *Expositio symboli* qu'il rédigea vers 404[30]. Pour ce dernier, il s'agit d'une tradition avant tout orale, qui doit être tenue secrète à l'égard des non-initiés. La *redditio symboli* est accompagnée d'une signation, la description que Rufin fait de son propre baptême à Aquilée l'attestant[31]. Lors de la vigile pascale, l'évêque éclaire les *competentes* sur le sens de cette veillée: «mais cette veillée-ci est au-dessus de toutes les autres; aussi cette nuit porte-t-elle tout particulièrement le titre de 'veillée du Seigneur', que tous les fils d'Israël doivent observer»[32]; «car c'est en cette nuit que la mort a été vaincue, que la Vie est vivante, que le Christ est ressuscité des morts»[33]. L'acte baptismal n'est décrit ni par Chromace ni par Rufin. Les

22 *Ibidem* (19, 1-3), p. 93-94.
23 *Ibidem* (4, 4), p. 70.
24 TERTULLIEN, *Sur la couronne*, texte établi par J. Fontaine, Presses universitaires de France, Paris, 1966, voir 3, 2-3, p. 64-65.
25 La signation n'est pas mentionnée dans le *Traité du baptême*, mais apparaît par exemple dans *La résurrection des morts*, où il est écrit: «La chair reçoit l'onction pour que l'âme soit consacrée, la chair est marquée d'un signe pour que l'âme soit protégée; la chair est couverte de l'ombre de l'imposition des mains» (TERTULLIEN, *La résurrection des morts*, texte traduit par M. Moreau, PF n° 15, Desclée de Brouwer, Paris, 1980, VIII, 3, p. 54).
26 Everett FERGUSON, *Baptism in the Early Church. History, Theology, and Liturgy in the First Five Centuries*, Michigan, 2009, p. 344.
27 TERTULLIEN, *Traité du baptême* (6-7, 1), p. 76.
28 CHROMACE D'AQUILÉE, *Sermons*, t. 1, texte établi et traduit par H. Tardif, commentaires de J. Lemarié, Les Editions du Cerf, Paris, 1969 (SC n° 154), sermon 25, 154, p. 258-259.
29 CHROMACE D'AQUILÉE, *Sermons*, t. 2, texte établi et traduit par H. Tardif, commentaires de J. Lemarié, Les Editions du Cerf, Paris, 1971 (SC n° 164), sermon 18, 76, p. 12-13.
30 RUFIN D'AQUILÉE, *Explication du Credo des Apôtres*, texte établi et traduit par F. Bilbille Gaven et J.-C. Gaven, commentaires de A.-G. Hamman, éditions Migne, Paris, 1997 (PF n° 683), p. 31.
31 *Tyrannii Rufini Opera*, texte établi par M. Simonetti, Corpus Christianorum, Series Latina, n° XX, Turnholti, Typographi Brepols Editores Pontificii, 1961, I, 4, p. 39.
32 CHROMACE D'AQUILÉE, *Sermons*, t. 1, sermon 16, 4-5, p. 260-261.
33 *Ibidem*, sermon 17, 1, p. 268-269.

baptisés sont ensuite oints et reçoivent des vêtements blancs. Ceux-ci sont mentionnés à plusieurs reprises et leur signification est largement exploitée: «La robe nuptiale, c'est la grâce du baptême sauveur, qui brille, non de l'éclat de la laine, mais de la blancheur éclatante de la foi»[34].

Le baptême à Milan

Les catéchèses baptismales de l'Eglise de Milan nous sont rapportées par son évêque Ambroise, à la fin du IVe siècle, dans deux documents intitulés: *Des sacrements* et *Des mystères* (*De sacrementis* et *De mysteriis*)[35]. Le premier est composé d'une série de sermons[36], alors que le second s'adresse directement aux lecteurs. Il y a une forte ressemblance entre les deux ouvrages, puisqu'ils traitent tous deux des instructions aux nouveaux baptisés[37].

Ces textes sont peu explicites au sujet du catéchuménat; on sait seulement que le catéchumène était marqué d'une croix[38]. Il est à noter qu'au IVe siècle, à la suite de la paix constantinienne, la durée du catéchuménat a tendance à s'allonger, par crainte de pécher après avoir reçu le baptême; ainsi, certains le repoussent jusqu'à la mort. Celui qui désire le recevoir doit s'inscrire dans un registre[39], une démarche nommée *nomendatio*. Les candidats, appelés maintenant *electi* ou *competentes*, doivent s'astreindre à des entraînements moraux, se priver de nourriture et s'abstenir du mariage. Ils suivent également une préparation catéchétique dont la durée semble avoir été raccourcie au fil du temps, en tout cas en ce qui touche l'Eglise d'Orient[40]. Les lacunes concernant l'Occident entre le IIIe et le Ve siècle nous empêchent d'être aussi affirmatifs. Pendant le Carême, le catéchumène reçoit une onction d'huile sur le front, tandis que de la boue lui est apposée sur les paupières. Il suit un enseignement sur la foi et ses devoirs. Il est également soumis à des scrutins en trois séances successives (peut-être les 4e, 3e et 2e dimanches avant Pâques)[41]. Il est vrai qu'à la fin du IVe siècle, le nombre de rites rythmant la période de préparation au baptême va s'accroître et la pratique des scrutins va se développer pour devenir un aspect prédominant dans la formation du candidat au baptême. Le dimanche précédant Pâques, il apprend par cœur le symbole de la foi qui lui a été communiqué et le récite sans doute la veille de Pâques (*traditio et redditio symboli*), une veille pendant laquelle les lectures se succèdent, ultime récapitulation de toute la catéchèse biblique. C'est également à ce moment-là que les sens du candidat sont ouverts par l'évêque, qui lui touche les oreilles et le nez: «C'est ce que nous avons remarqué quand nous disions, en célébrant les mystères de l'ouverture: 'Effetha, c'est-à-dire, ouvre-toi' pour que tous ceux qui allaient venir à la grâce sachent ce qu'on leur demanderait»[42]. Au IVe siècle, le baptême a toujours lieu lors de la veillée pascale: «Après cela on t'a ouvert le Saint des saints, tu es entré dans le sanctuaire de la régénération»[43]. Une fois entré dans le

[34] *Ibidem*, sermon 10, 75-80, p. 210-211.
[35] AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements; Des mystères; Explication du symbole*, texte établi et traduit par Dom. B. Botte, Les Editions du Cerf, Paris, 1994 (1950) (SC n° 25b).
[36] Les sermons composant le *De sacramentis* pourraient être le résultat d'une «prise de notes» de la part d'un auditeur (Victor SAXER, *Les rites de l'initiation chrétienne du IIe au VIe s. Esquisse historique et signification d'après leurs principaux témoins*, Spoleto, 1988, p. 341).
[37] AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements; Des mystères*, p. 20.
[38] *Ibidem* (4, 20), p. 166-167.
[39] SAXER, *Les rites de l'initiation chrétienne*, p. 424.
[40] *Ibidem*, p. 425.
[41] *Ibidem*, p. 342.
[42] AMBROISE DE MILAN, *Des mystères* (1, 3), p. 156-157.
[43] *Ibidem* (2, 5), p. 158-159.

lieu du baptême, le fidèle va être mis en présence de l'eau qui a été bénite par l'évêque[44]. Il est ensuite oint avec de l'huile[45], puis il doit renoncer à Satan: «Entré donc pour rencontrer ton ennemi à qui tu as pensé qu'il fallait résister en face, tu te tournes vers l'Orient, car qui renonce au diable se tourne vers le Christ, il le regarde bien en face»[46]. Enfin, le catéchumène peut s'approcher de l'eau et y descendre[47]. L'évêque se place près de la fontaine et invoque la Trinité[48]:

> On t'a demandé: «Crois-tu en Dieu le Père tout-puissant?» Tu as répondu: «Je crois», et tu as été baigné, c'est-à-dire enseveli. Une seconde fois on t'a demandé: «Crois-tu en notre Seigneur Jésus Christ et en sa croix?» Tu as répondu: «Je crois», et tu as été baigné, et par là tu as été enseveli avec le Christ, ressuscité avec le Christ. On t'a demandé une troisième fois: «Crois-tu aussi en l'Esprit Saint?» Tu as répondu: «Je crois», et tu as été baigné une troisième fois, afin que ta triple confession détruisît les chutes répétées du passé.[49]

Sortant du bassin, le baptisé s'approche de l'évêque, qui lui administre une onction d'huile sur la tête (le *muron*)[50]. Puis, l'évêque fait la lecture de Jean 13, 4-11[51], qui justifie et explique le rite, auquel l'évêque procède[52], du lavement des pieds de l'initié. Ensuite, l'Esprit Saint doit être invoqué par l'évêque sur celui qui a reçu le baptême, afin que la cérémonie soit complète. Enfin, les baptisés, vêtus de blanc[53], peuvent accéder à l'autel.

Le baptême à Hippone

Augustin ne nous a pas laissé de description suivie du rituel de l'initiation dans l'Eglise d'Hippone à la fin du IVe siècle, mais il rédigea un ouvrage, le seul du genre dans l'Antiquité, entièrement consacré à la catéchèse des adultes non chrétiens souhaitant se convertir: *De catechizandis rudibus – La première catéchèse*. Le sujet de ce texte est l'entretien que le candidat à la conversion doit passer afin d'expliquer les motifs de sa démarche. Cette pratique a sans doute été mise en place dans le but de limiter les conversions de masse de personnes qui ne possédaient ensuite qu'une faible instruction sur la religion chrétienne[54]. Le premier entretien catéchétique comporte un examen des intentions du postulant, une instruction, puis le candidat doit affirmer sa croyance aux vérités chrétiennes. L'intégration est ensuite officialisée par une signation au front[55], une imposition des mains, un exorcisme (accompagné d'une insufflation) et l'imposition du sel[56].

44 AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements*, 1, 15 et 18, p. 68-69.
45 Il aurait été oint sur tout le corps, comme en Orient (*ibidem*, note 2, p. 62).
46 AMBROISE DE MILAN, *Des Mystères* (7), p. 158-159. Pour la formule prononcée lors de cette renonciation, voir AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements*, 1, 5, p. 62-63.
47 *Ibidem* (2, 16), p. 82-83.
48 Cette invocation est également mentionnée en *ibidem*, 2, 14, p. 80-81.
49 *Ibidem* (2, 20), p. 84-87.
50 *Ibidem* (2, 24 et 3, 1), p. 88-89 et p. 90-91.
51 *Ibidem* (3, 4), p. 94-97.
52 *Ibidem* (3, 4), p. 92-93.
53 AMBROISE DE MILAN, *Des mystères* (33), p. 174-175.
54 Cette catéchèse prônée par Augustin sera d'ailleurs reprise pendant les grandes périodes de conversions qu'a été l'époque carolingienne, pendant laquelle il fallait évangéliser les peuples barbares, ou même au XVIe siècle, pendant la Réforme (AUGUSTIN D'HIPPONE, *Œuvres de Saint-Augustin – La première catéchèse*, 11/1, texte latin emprunté au CCL 46, 1969, texte traduit par G. Madec, Etudes augustiniennes, Paris, 1991, p. 34).
55 *Ibidem* (26, 50), p. 216-217.
56 AUGUSTIN D'HIPPONE, *Les confessions*, Œuvres I, texte établi et traduit par L. Jerphagnon *et al.*, éditions Gallimard, Paris, 1998, voir 1, 11, p. 793.

Dès ce moment-là, il est appelé *catechumenus* ou *audiens*, puisqu'il suit un enseignement. Puis, lorsqu'il demande à recevoir le baptême et qu'il est inscrit dans la liste des candidats, il entre dans la dernière période de sa formation et il est nommé *competens*. Augustin exhorte d'ailleurs les catéchumènes, au début du Carême, à se faire baptiser[57]. Le candidat doit se rendre au siège épiscopal d'Hippone, où il séjourne jusqu'au jour du baptême à Pâques. Il doit ensuite suivre un mode de vie ascétique et une formation catéchétique.

La structure de l'initiation chrétienne

Suivant l'exposé des textes antiques à disposition, la structure de l'initiation chrétienne, telle qu'elle est pratiquée dès les IIe-IIIe siècles, peut être reconstituée de la manière suivante[58]:

1. Le catéchuménat: tout candidat qui désirait se convertir au christianisme devait être admis au catéchuménat, auquel on accédait en subissant un examen moral et physique. Cette période de formation variait selon le candidat et pouvait même se prolonger jusqu'en fin de vie. Le postulant accédait ensuite à la catégorie des *electi* ou *competentes* et se préparait à recevoir le baptême en s'y inscrivant quarante jours avant la veillée pascale.
2. La préparation au baptême: pendant la période du Carême avaient lieu des scrutins à répétition (généralement trois), accompagnés d'un mode de vie ascétique et de la confession des péchés. C'est également pendant cette période que se faisaient la réception et la reddition du symbole.
3. Les rites pré-baptismaux: ils étaient composés d'une bénédiction de l'eau du baptême, de la renonciation à Satan et d'une onction.
4. Le baptême: il s'administrait dans l'eau et s'accompagnait de la formule baptismale.
5. Les rites post-baptismaux: après le baptême avaient lieu une onction, une imposition des mains, l'invocation de l'Esprit Saint et une signation (ordre variable selon les textes).

La signification du baptême

Inchangée depuis la période des origines du baptême, la renaissance est un des effets constitutifs de ce sacrement. Une nouvelle vie promise par le baptême est un thème récurrent chez les auteurs du IIIe siècle, tels que Tertullien qui, à la fin de son traité, désigne par ces mots la cuve baptismale: «Vous qui allez remonter du bain très saint de la naissance nouvelle». A partir du IVe siècle, cette renaissance est forcément précédée de la mort, la vision paulinienne du baptême étant reprise:

> Ainsi pour dénouer en ce monde l'étreinte du diable on a trouvé le moyen de faire mourir l'homme de son vivant et de le faire ressusciter de son vivant. C'est-à-dire vivant de la vie de son corps, alors qu'il viendrait à la fontaine et serait plongé dans la fontaine. On satisfait donc à la sentence divine sans l'engourdissement de la mort. Ainsi la fontaine est comme une sépulture.[59]

La piscine devient un tombeau duquel le baptisé doit émerger pour être libéré du diable et accéder au salut divin. Son baptême est directement associé à la mort puis à la résurrection du Christ. Le baptême permet également d'approcher la

[57] AUGUSTIN D'HIPPONE, *Œuvres complètes – Sermons au peuple*, t. 17, 1re série, texte établi et traduit par Péronne *et al.*, Paris, 1872, voir sermon 132, 1, p. 302.

[58] Il s'agit de décrire ici l'initiation chrétienne dans ses grandes lignes; les particularités régionales ne sont pas intégrées.

[59] AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements* (2, 19), p. 84-85.

connaissance des mystères: «Tu y es allé, tu t'y es lavé, tu es venu à l'autel, tu as commencé à voir ce que tu ne voyais pas avant»[60]. La doctrine de la rémission des péchés, libérant les chrétiens de la mort, est conservée dans la théologie baptismale depuis ses origines et apparaît également dans les textes des auteurs du IIIe au Ve siècle. Pour Tertullien, l'effacement des péchés permet de préparer la voie au don du Saint-Esprit. Les sermons de Chromace insistent sur la victoire du Christ sur la mort, à travers son sacrifice et sa résurrection:

> La Vie condescendit à mourir pour mettre en déroute la mort elle-même. De même qu'au lever du jour les ténèbres disparaissent, ainsi la mort fut-elle anéantie lorsque se leva la Vie éternelle […]. Pour n'avoir pas voulu croire à cette Vie, les Juifs sont tombés dans la mort; mais, nous avons dû croire en elle pour échapper à la mort.[61]

Ainsi, mort et résurrection constituent les deux faces d'une même pièce, l'eau ensevelissant le baptisé qui doit mourir, l'eau enfantant un nouveau-né. Il est vrai que les textes liturgiques n'offrent pas le mode d'emploi des lieux du baptême. L'administration même du sacrement ne nécessitait pas de description précise quant aux gestes ou aux aménagements desquels il dépendait. En effet, contrairement aux autres sacrements de l'Eglise, il a très peu changé depuis ses origines. Cependant, le chercheur qui désire restituer la cérémonie du baptême et son évolution, ne peut se passer des textes, car c'est grâce à eux qu'on parvient à saisir pourquoi les installations baptismales ont évolué.

Les baptistères paléochrétiens: caractéristiques principales

Les chrétiens, en choisissant d'ériger des édifices consacrés au sacrement du baptême, ont dû se soumettre aux exigences liées à la pratique de cette cérémonie, dont celle de la dimension du secret qui l'entourait. L'architecture avait donc pour mission d'intégrer ce bâtiment au sein d'un complexe en créant une articulation d'une importance capitale pour son fonctionnement. Les chrétiens étaient également dépendants des courants architecturaux de leur époque, qui ont obligatoirement influencé l'élaboration des plans. Il est donc évident que les bâtiments profanes composant le paysage urbain antique étaient à l'origine des formes qu'ont pu prendre les baptistères. La comparaison aussi bien avec les complexes thermaux qu'avec les mausolées et *martyria* est tout à fait justifiée, mais elle ne suffit cependant pas à saisir l'utilisation qui était faite de ces bâtiments[62]. Ils étaient proches de l'église ou y étaient accolés, mais possédaient une entrée indépendante. Les futurs initiés suivaient un cheminement précis, qui leur permettait de passer dans plusieurs locaux où avaient lieu les rituels pré-baptismaux; ensuite, ils pénétraient dans l'espace où se trouvait la cuve baptismale, puis ils accédaient à l'église par un passage qui débouchait parfois directement au niveau de l'autel, la conversion du chrétien n'étant aboutie que lors du don de l'Esprit Saint par les mains de l'évêque, suivi de la participation à l'eucharistie. La typologie des baptistères paléochrétiens de l'Empire romain, réalisée en 1982 par un des grands spécialistes du domaine, du nom d'Armen Khatchatrian, fait état de la variété des plans des baptistères, puisque ce sont plus de trente-huit types qui sont listés. La taille de ces bâtiments variait énormément. Dans les centres épiscopaux, les baptistères pouvaient mesurer aussi bien une trentaine de m^2, comme à Martigny, que

[60] *Ibidem* (3, 15), p. 100-101.
[61] CHROMACE D'AQUILÉE, *Sermons*, t. 1, sermon 17, 2, p. 270-271.
[62] Anita S. STAUFFER, *On Baptismal Fonts: Ancient and Modern*, Bramcote-Nottingham, 1994, p. 15.

600 m^2, comme à Marseille. Cependant, en Gaule, leur surface moyenne se situe entre 100 m^2 et 150 m^2. Le plan de base est quadrangulaire (59% des édifices[63]), un type présent surtout en Egypte, en Afrique du Nord et en Espagne[64]. Les baptistères à plans centraux sont également répandus, surtout en Italie et en Gaule du sud, souvent agrémentés d'absidioles[65]. Les plans cruciformes et hexagonaux sont, en revanche, moins courants. La cuve baptismale était le point focal de l'édifice et les constructeurs ont rivalisé d'imagination pour créer des formes parfois uniques. La forme circulaire était la plus répandue, suivie du carré, de la croix et de l'octogone[66]. Il est clair que la forme choisie pour la cuve n'est pas anodine, un octogone ou une croix étant soumis à une très forte charge symbolique. Le distique gravé dans le baptistère d'Ambroise à Milan explicite la portée du plan octogonal, tant pour le baptistère que pour la cuve: «Pour les usages sacrés, il s'éleva un temple à huit niches: une piscine octogone est digne de cette fonction. C'est d'après ce nombre qu'il devait convenir d'élever la salle du saint baptême: il a rendu aux peuples le vrai salut par la lumière du Christ qui se relève de la mort»[67]. Les cuves sont généralement de taille modeste, environ 1 m de diamètre, et jusqu'à 2 m pour les baptistères épiscopaux. Cependant, la cuve peut également atteindre de grandes dimensions, comme c'est le cas à Grenoble, Poitiers ou Lyon, où le diamètre mesure entre 2 et 3 m, ou à Trèves, où il atteint 8 m[68]. Il est difficile d'apprécier la profondeur de ces cuves, puisque la hauteur totale de leurs parois n'a généralement pas été préservée. Pour les Gaules, on l'estime à environ 0,70 m[69], ce qui tend à faire réfléchir au mode d'administration du baptême. On a maintes fois voulu imaginer des baptêmes par immersion, une pratique qui rejoindrait la vision que donnent les auteurs, mais la taille des cuves retrouvées semble contredire les textes. Les piscines possédaient souvent des aménagements qui facilitaient l'entrée et la sortie du baptisé. Il pouvait s'agir de marches, placées de chaque côté de la cuve, ou alors de degrés faisant le tour de la cuve. Ces marches n'étaient évidemment pas nécessaires d'ordinaire, au vu de la profondeur des bassins, mais elles permettaient d'accentuer la transition d'un état à un autre, de créer une mise en scène évoquant le passage de la mort à la vie. Elles pouvaient également jouer un rôle esthétique au niveau de la monumentalisation du bassin, volonté à laquelle participait également l'existence d'un *ciborium*, dont les restes ont souvent été mis au jour par les archéologues. Enfin, des systèmes d'adduction ou d'évacuation d'eau ont parfois été découverts. S'ils remplissaient un rôle pratique, ils pouvaient également participer au rituel, puisque dans plusieurs cas, comme à Genève, Grenoble et Port-Bail[70] en France, la découverte d'une canalisation coudée dirigeant l'eau au centre du bassin laisse penser que celle-ci jaillissait ensuite au niveau de la tête du néophyte. D'autres aménagements en relation avec la liturgie ont été identifiés dans l'espace autour de la cuve: chancels, absides qui, dans certains cas, ont pu contenir un autel (cathédrale Saint-Pierre de

63 Sebastian RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, Jahrbuch für Antike und Christentum, Ergänzungsband 27, Münster (Westfalen), 1998, graphique 4, p. 19.
64 *Ibidem*, p. 17.
65 *Ibidem*, p. 18.
66 *Ibidem*, graphique 5, p. 28.
67 Traduction: GUYON, «Le baptême», p. 83; texte latin: *Inscriptiones latinae christianae veteres*, Ernst DIEHL (éditions), Berolini, 1925, n° 1841, p. 362.
68 *Ibidem*, p. 44.
69 *Ibidem.*
70 Michel DE BOÜARD, «Le baptistère de Port-Bail», dans *Cahiers archéologiques*, vol. 9 (1957), p. 1-22.

Genève[71], groupe épiscopal de Grenoble[72]), puisque les textes antiques nous rapportent que des offices étaient parfois célébrés dans les baptistères; il semblerait que des ambons aient pu être installés également à proximité de la cuve, comme cela était le cas à la cathédrale de Genève[73].

Lieux du baptême en Valais du IVe au VIIe siècle

De nombreux auteurs se sont penchés sur les origines chrétiennes de ce canton. Bien qu'aucun document ne vienne nous conter l'histoire de la christianisation du Valais, sa configuration topographique peut nous suggérer les routes possibles de la pénétration chrétienne. La vallée se trouve au croisement du Rhône et d'un itinéraire reliant l'Italie au nord des Gaules par le passage du Grand-Saint-Bernard Mont-Joux. On peut donc penser que les premiers évangélisateurs ont emprunté la voie rhodanienne ou la voie transalpine. François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon[74] penchent pour la première hypothèse, des communautés chrétiennes étant déjà organisées à Lyon au milieu du IIe siècle[75]. Il faut attendre le IVe siècle pour apercevoir des traces évidentes de la nouvelle religion dans cette contrée. La première inscription chrétienne du Valais a été découverte à Sion: c'est la présence d'un christogramme à côté d'une dédicace, qui permet de l'identifier comme telle[76]. Le concile d'Aquilée, qui se réunit en 381, voit la participation d'un évêque du nom de Théodore d'Octodure (*Theodorus Episcopus Octodorensis*). Grâce aux textes conciliaires mentionnant la présence d'évêques d'Octodure[77], on situe l'emplacement du premier évêché en Valais dans l'antique cité de Martigny. Ce n'est qu'au VIe siècle, après l'établissement de la souveraineté franque, que le siège sera transféré à Sion[78]. Une communauté chrétienne était donc établie en Valais, et son développement, certainement favorisé par l'Edit de tolérance de 313 promulgué par Constantin le Grand.

71 Charles BONNET, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993)*, Genève, 1993 (Cahiers d'archéologie genevoise, 1), p. 41.

72 François BAUCHERON, Franck GABAYET, «Les transformations du baptistère», dans Alain DE MONTJOYE, François BAUCHERON, Franck GABAYET (dir.), *Autour du Groupe épiscopal de Grenoble – deux millénaires d'histoire*, Lyon, 1998 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 16), p. 83.

73 Charles BONNET, «Baptistères et groupes épiscopaux d'Aoste et de Genève: Evolution architecturale et aménagements liturgiques», dans *Actes du XIe congrès international d'archéologie chrétienne*, *Lyon-Vienne-Grenoble-Genève-Aoste (21-28 septembre 1986*), vol. 2 (noté *ACA XI*), 1989, p. 1413.

74 François-Olivier DUBUIS, Antoine LUGON, «Les premiers siècles d'un diocèse alpin: Recherches, acquis et questions sur l'Evêché du Valais – première partie», dans *Vallesia*, 47 (1992), p. 1-61, voir p. 7.

75 Jean-François REYNAUD *et al.*, «Les édifices funéraires et les nécropoles dans les Alpes et la Vallée du Rhône. Origines et premiers développements», dans *ACA XI*, p. 1475.

76 Il s'agit en fait de la plus ancienne inscription chrétienne découverte sur le territoire suisse (Hans-Jörg LEHNER, François WIBLÉ, «De la première cathédrale du Valais à la paroissiale actuelle: la contribution de l'archéologie», dans Hans-Jörg LEHNER *et al.*, *Restauration de l'église paroissiale de Martigny: Les vestiges archéologiques, la restauration de l'édifice et des œuvres d'art, 1990-1993*, Martigny, p. 51).

77 Constantius signe en qualité d'*episcopus civitatis Octodorensis* au concile d'Epaone en 517; Rufus porte le même titre aux conciles d'Orléans de 541 à 549 (*Concilia Galliae A. 511 – A. 695*, texte établi par C. de Clercq, Corpus Christianorum, Series Latina n° 148A, Turnhout, 1963, p. 36, p. 143 et p. 158).

78 LEHNER, WIBLÉ, «De la première cathédrale du Valais», p. 53.

La cathédrale de Martigny

Les données archéologiques

Au mois de novembre 1990, grâce au projet d'installation d'un chauffage dans l'église paroissiale Notre-Dame de la Visitation (autrefois Notre-Dame des Champs) à Martigny, le complexe ecclésial du premier évêché du Valais est enfin découvert. L'église est aménagée au cours de la phase appelée IIc, dans un édifice profane datant du Ier siècle (fig. 1). Elle se présente sous la forme d'une grande salle mesurant 9 m x 8 m, possédant une abside outrepassée à l'est[79]. Au sud de la nouvelle salle, dans le local Q, un bassin trapézoïdal mesurant 1 m x 1,10 m a été découvert dans l'axe médian de la pièce, appuyé contre son mur oriental (fig. 2). On y pénétrait depuis le côté ouest grâce à une marche à l'extérieur puis à une marche à l'intérieur s'étendant sur la largeur du bassin[80] (fig. 3). Ses parois externes et internes ainsi que les marches ont été recouvertes du même mortier de tuileau. De chaque côté de cette cuve, des négatifs de forme quadrangulaire et allongée, mesurant 0,20 m x 0,16 m, ont été identifiés (S39N et S39S). Ces éléments auraient été placés sur le sol en terre battue (S142, S177) lors de la réfection des murs M49NII au nord et M49EII à l'ouest. Il s'agissait certainement de cloisons (peut-être maçonnées[81]) qui divisaient la pièce de 3 m x 6 m en trois parties de taille quasiment égale[82]. Bien que les négatifs n'aient pas été retrouvés sur toute leur longueur, on estime que les cloisons étaient reliées aux murs ouest

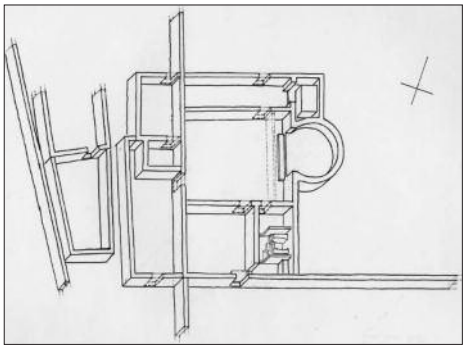

Fig. 1 – Martigny, église Notre-Dame de la Visitation, reconstitution isométrique du baptistère, phase IIc. Guido FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame: Römischer Gebäudekomplex, spätantike Bischofskirche, mittelalterliche Pfarrkirche*, Hamburg, 2010, fig. 91a.

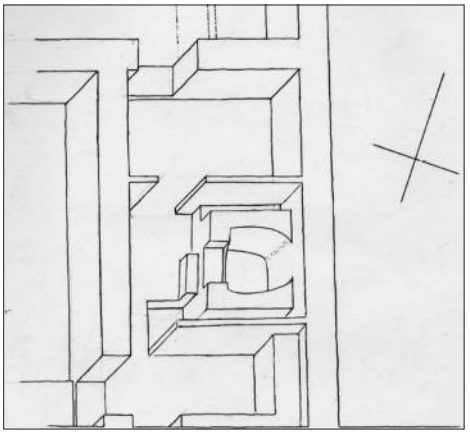

Fig. 2 – Martigny, église Notre-Dame de la Visitation, reconstitution isométrique du baptistère, phase IIc. FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, fig. 92.

79 Guido FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny: synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen-Age à l'église baroque», dans *Cahiers d'archéologie romande*, 97 (2004), Lausanne, p. 9-55, voir p. 22.

80 Guido FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame: Römischer Gebäudekomplex, spätantike Bischofskirche, mittelalterliche Pfarrkirche*, Hamburg, 2010, p. 107.

81 L'auteur n'exclut pas l'utilisation du bois (*ibidem*).

82 FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny», p. 16.

Fig. 3 – Martigny, église Notre-Dame de la Visitation, cuve baptismale du IVe siècle, vue en direction de l'ouest, état actuel; photo Natasha Hathaway.

et est. En effet, la structure S39N a justement laissé des traces sur chacun de ces murs. Il est donc cohérent de supposer que l'élément S39S présentait la même disposition. Entre les côtés nord et sud du bassin et les cloisons, des élévations maçonnées ont été dégagées. Les parois septentrionales et méridionales du bassin se trouvent ainsi renforcées, sans que nous sachions pour autant jusqu'à quel niveau elles s'élevaient[83]. Des ouvertures dans les éléments de séparation existaient certainement, afin de permettre la circulation entre les trois parties du local Q[84]. Les parois et le sol du local Q ont été recouverts d'une couche de mortier de tuileau, ce qui met en évidence une fonction liée à l'utilisation de l'eau. Toutefois, on ne peut prétendre qu'il s'agisse d'un bassin appartenant à un complexe thermal, puisque aucun autre local découvert à proximité n'était équipé d'une telle installation. De plus, la division du local Q en trois parties serait difficile à comprendre si la pièce avait une fonction profane. Enfin, l'absence de tout système de canalisation rend également peu plausible la thèse d'une pièce à vocation thermale. Ces caractéristiques, auxquelles s'ajoute la situation de cette salle, proche de l'abside de l'église, poussent à voir dans le local Q un baptistère[85].

[83] FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, p. 107.
[84] *Ibidem*, p. 111.
[85] *Ibidem*, p. 224.

L'analyse typologique du baptistère et de la cuve baptismale

L'emplacement du baptistère au sein du complexe ecclésial répond, avant tout, à des questions d'ordre pratique. En effet, le choix du local Q, préexistant à la phase IIc, s'explique par sa situation permettant un accès direct à la nef, mais peut-être aussi par l'existence de la grande salle P, à l'ouest du baptistère. En effet, il est possible que celle-ci ait été utilisée lors des célébrations pascales, servant de lieu de rassemblement avant l'administration du baptême. Alors que plus de deux tiers des baptistères sont annexés à une église[86], leur situation au sud de celle-ci n'est pas la formule la plus couramment adoptée puisque, d'après Sebastian Ristow[87], ce sont 11% des édifices destinés au baptême qui étaient placés ainsi[88]. Le baptistère de Martigny est de forme rectangulaire. Ce type de plan appartient à la catégorie la plus largement représentée dans l'*orbis christianus*, puisqu'elle concerne plus de 59% des constructions[89]. Il rejoint également la catégorie des «baptistères développés transversalement»[90]. Armen Khatchatrian, dans la partie descriptive de sa typologie, écrit à leur sujet:

> La chapelle baptismale flanquée d'un vestibule d'un seul côté peut se transformer par l'addition d'une autre pièce en un complexe symétrique de trois salles développées en largeur. Le développement en largeur peut s'expliquer en dehors des considérations purement compositionnelles par des besoins fonctionnels […]. Dans un complexe transversal de trois salles le mouvement se fait dans un seul sens.[91]

Dans ce groupe d'édifices sont présents les baptistères de l'église Saint-Jean ainsi que de l'église Saint-Théodore à Gérasa, mais aussi celui de Sidé en Turquie, ou encore celui sur le Golgotha à Jérusalem[92]. Deux baptistères construits selon ce même plan tripartite servent d'élément de comparaison dans l'analyse de Guido Faccani: le baptistère d'Aoste, dans son premier état, ainsi que le baptistère de Glis. Ce dernier est bien entendu incontournable de par sa proximité géographique. Il se présente, aux Ve et VIe siècles[93], sous la forme d'une pièce principale contenant une cuve et flanquée de deux annexes de plus petite taille. Ces trois locaux sont accolés à l'extrémité occidentale de l'église. J'y reviendrai bien évidemment en détail dans la partie qui sera consacrée à cet édifice. Au IVe siècle, le baptistère d'Aoste occupait l'extrémité occidentale de la nef de la cathédrale (fig. 4). L'espace rectangulaire était divisé en trois parties par des arcades, une première cuve de forme polygonale occupant la zone centrale[94]. La cuve baptismale de Martigny est placée sur l'axe médian de la salle Q. Une de ses extrémités étant contre le mur oriental, le candidat au baptême ne pouvait effectuer un mouvement transversal, contrairement à une pratique répandue. Le côté ouest de la cuve servait donc à la fois d'entrée et de sortie. Ce type d'aménagement est très

86 RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, p. 15.
87 *Ibidem*, graphique 3, p. 16.
88 *Ibidem*, p. 16.
89 *Ibidem*, graphique 4, p. 19.
90 Armen KHATCHATRIAN, *Origine et typologie des baptistères paléochrétiens*, Mulhouse, 1982, p. 61.
91 *Ibidem*, p. 39-40.
92 Gérasa: église Saint-Jean (V^e^-VIe siècles?) (n° 63), église Saint-Théodore (Ve siècle?) (n° 64); Jérusalem, Golgotha (début du IVe siècle) (n° 65); Sidé (IVe-Ve siècles) (n° 120): les chiffres correspondent aux entrées dans le catalogue d'Armen KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens: plans, notices et bibliographie*, Paris, 1962 (Collection chrétienne et byzantine, 15).
93 Georges DESCOEUDRES, Jachen SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis: Die Ausgrabungen in der Pfarr- und Wallfahrtskirche Unsere Liebe Frau auf dem Glisacker (Gemeinde Brig-Glis)», dans *Vallesia*, 41 (1986), p. 350-448, voir p. 387.
94 BONNET, «Baptistères et groupes épiscopaux d'Aoste et de Genève», p. 1418-1419.

Fig. 4 – Aoste (Italie), plan de la cathédrale; n° 1: première cuve; n° 2: deuxième cuve. FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, fig. 134.

rare, mais en Suisse, le baptistère de Zurzach-Tenedo dans le canton d'Argovie présente également une cuve contre le mur oriental du baptistère et dont la première phase est datée du IVe ou du début du Ve siècle[95]. Le bassin présente un plan de forme trapézoïdale. Cette forme n'apparaît ni dans la typologie de Khatchatrian ni dans les statistiques de Ristow[96]. Les formes les plus proches à y être représentées sont des formes simples, telles que le demi-cercle ou le carré. Pourtant, il ne s'agit pas d'un type inconnu, puisqu'on le trouve dans des complexes thermaux comme celui de *Bulla Regia* en Tunisie[97], mais également à Kaiseraugst en Argovie, un bassin qui a d'ailleurs été interprété comme une cuve baptismale jusqu'à très récemment[98]. Malgré la rareté de la forme du bassin découvert à Martigny, il en existe plusieurs exemples, dont un qui est mentionné par Guido Faccani: la cuve de l'église nord sur l'acropole de Nessana en Israël (464-527/65)[99]. Les

95 Rudolf LAUR-BELART, «Eine frühchristliche Kirche mit Baptisterium in Zurzach», dans *La Suisse primitive*, 19/4 (décembre 1955), p. 65-96, voir p. 81.

96 Les formes circulaires, cruciformes, octogonales et à angles droits étant celles que l'on rencontre le plus souvent (RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, p. 28).

97 RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, pl. 28, fig. a.

98 En effet, pendant longtemps on a cru que la pièce n° 7 sur le plan du complexe ecclésial paléochrétien de Kaiseraugst abritait une cuve baptismale (Rudolf LAUR-BELART, *Die frühchristliche Kirche mit Baptisterium und Bad in Kaiseraugst*, *Aargau*, Bâle, 1967, fig. 7, p. 8). Il s'agirait plutôt d'une pièce appartenant aux bains thermaux accolés à l'église, selon l'hypothèse avancée par Guido Faccani (Guido FACCANI, «Die Kastellkirche von Kaiseraugst, Kanton Aargau – Eine Neubearbeitung des Ausgrabungen (1960-1966)», dans Niklot KROHN und dem Alemannischen Institut Freiburg i. Br. (dir.), *Kirchenarchäologie heute – Fragestellungen – Methoden – Ergebnisse*, Darmstadt, 2010 (Veröffentlichungen des Alemannischen Instituts Freiburg i. Br., 76), p. 41-44).

99 RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, n° 318.

baptistères de la première catégorie du catalogue de Sebastian Ristow[100] révèlent deux autres exemples, avec un plan soit en forme de fer à cheval, soit trapézoïdal: celui d'Evron en Israël, daté de 442-443[101], et la cuve du baptistère de l'église II de Henchir Bou Takrematen en Algérie[102].

Les aménagements liturgiques

Outre la division du local Q en trois parties, un seul autre aménagement pourrait être lié à l'administration du baptême. Il s'agit d'une petite zone quadrangulaire localisée devant l'angle sud-ouest du bassin et dont le fond se situe au même niveau que le fond de la cuve. Cette dépression pourrait être l'endroit où se tenait l'officiant[103]. En effet, on a pu mettre en évidence, dans d'autres baptistères, un emplacement réservé au clerc qui baptisait. C'est le cas, par exemple, dans le troisième baptistère de la cathédrale Saint-Pierre de Genève (Ve siècle), où un ambon fut probablement installé sur le côté nord-est de la cuve[104]; également à Milan, dans le baptistère de la fin du IVe siècle[105], où l'officiant se tenait sur le côté oriental de la cuve[106]; et enfin, peut-être à Saint-Maurice, où une dalle de marbre blanc était placée sur la marche sud de la cuve[107].

La datation

La datation des baptistères et des cuves baptismales repose souvent sur une comparaison typologique des monuments; celui de Martigny n'échappe pas à la règle. En effet, Guido Faccani voit dans la cuve baptismale un exemple de forme archaïque à laquelle il associe le rectangle ou encore le carré. Il précise également que:

> Autour de 400, dans les régions qui entourent *Octodurus*, les bassins prirent une forme octogonale, probablement sous l'influence milanaise, ainsi qu'on l'a observé par exemple à la cathédrale de Genève (bassin du baptistère II, vers 400) ou à Aoste (I, bassin de l'annexe nord, V^e^ ou début du VIe s.). Sur la foi de ces indices, le baptistère de Martigny peut être daté avec vraisemblance du IVe s., au plus tard dans le dernier quart.[108]

Il est extrêmement difficile d'établir une chronologie pour les formes des cuves baptismales. Parmi les exemples déjà évoqués, la cuve baptismale d'Evron est datée de 442-443; la cuve du baptistère de l'église II de Henchir Bou Takrematen en Algérie est attribuée à l'époque paléochrétienne seulement, sans autre précision. L'hypothèse de Guido Faccani semble correcte, car les cuves baptismales construites au Ve ou au VIe siècle dans nos régions ont effectivement tendance à adopter un plan plus complexe. La cuve carrée du premier baptistère de Genève, datée de 350-370, sera remplacée, au début du Ve siècle, par une piscine octogonale[109]. Enfin, les cuves des baptistères de Grenoble (fin du IVe-début du Ve siècle), de Hohen Rätien dans les Grisons (début du VIe siècle) et de Riva San Vitale au Tessin (VIe siècle), pour n'en citer que quelques-uns, sont également de

100 *Ibidem*, «Sicher oder wahrscheinlich als Baptisterien zu deutende Befunde».
101 *Ibidem*, n° 306.
102 *Ibidem*, n° 76.
103 FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, p. 228.
104 BONNET, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève*, p. 43.
105 RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, n° 376.
106 FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, fig. 151.
107 Louis BLONDEL, «Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune», dans *Vallesia*, 4 (1949), p. 15-28, voir p. 19.
108 FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny», p. 23.
109 BONNET, «Baptistères et groupes épiscopaux d'Aoste et de Genève», p. 1409-1410.

forme octogonale[110]. Toutefois, plus que la forme de type «archaïque», c'est la position de la cuve au sein du baptistère qui est frappante et qui renforce la proposition d'une datation à la fin du IVe siècle. En effet, il est très rare qu'une piscine baptismale soit située contre une des parois du baptistère. Les exemples de Doura-Europos (Syrie), de Zurzach et de Martigny sont les seuls parmi les nombreux plans répertoriés dans le catalogue de Khatchatrian, publié en 1962, ou encore dans le catalogue de Ristow. Aucune interprétation évolutive de la position de la cuve au sein des baptistères n'a encore été entreprise, mais on peut se demander si des changements liturgiques n'y auraient pas joué un rôle.

L'abbaye de Saint-Maurice

Les données archéologiques

A Saint-Maurice, en 1948, à la fin du mois de février, les restes d'une cuve ont été dégagés par l'archéologue Louis Blondel, dans le sous-sol du cloître situé à

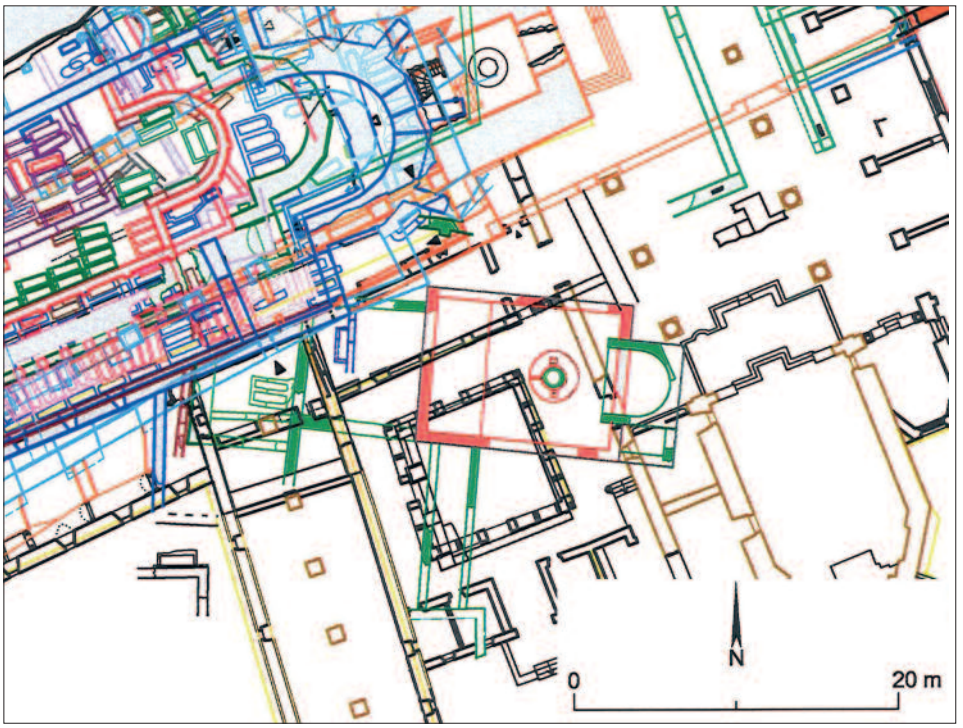

Fig. 5 – Saint-Maurice, Abbaye, plan du baptistère dans son contexte architectural. A gauche, les églises successives du Martolet; à droite, l'église actuelle (TERA sàrl, 2012).

[110] Au sujet du baptistère du groupe épiscopal de Grenoble, cf. François BAUCHERON, Franck GABAYET, «Ecclesia Gratianopolitana», dans François BAUCHERON *et al.*, *Autour du Groupe épiscopal de Grenoble*, p. 79; pour Hohen Rätien, cf. AA.VV., *Hohen Rätien – Vorprojekt Son Gion*, Sicherung der archäologischen Ausgrabung, Zusatzinformationen, http://www.hohenraetien.ch/HR-Web-2008/web-content/HR-08-Materialien/Projekt%20Son%20Gion/HR_Proj_Son%20Gion3.pdf, 2008, p. 6 (consulté le 10.04.2013); enfin, pour le baptistère San Giovanni à Riva San Vitale, cf. Rossana CARDANI VERGANI, Laura DAMIANI CABRINI, *Riva San Vitale – Das Baptisterium San Giovanni und die Kirche Santa Croce*, Bern, 2006.

l'ouest de l'église actuelle. L'abaissement du sol a également conduit à la découverte de murs appartenant à un bâtiment orienté selon un axe longitudinal est-ouest. D'après la restitution de Blondel, la cuve était placée au centre d'un édifice carré dont les dimensions internes étaient de 8,40 m x 8,05 m et les fondations, d'une épaisseur de 0,65 m à 0,70 m[111]. Cet édifice était entouré de galeries de différentes largeurs, ainsi que, du côté est, d'une abside ajoutée dans un second temps, ses fondations ne semblant pas être liées à celles du bâtiment principal.

L'interprétation des vestiges proposée par Blondel a fait l'objet d'un réexamen par l'archéologue Alessandra Antonini. Les résultats obtenus récemment au sujet de la datation des basiliques du Martolet ainsi que la multiplication des découvertes de baptistères paléochrétiens depuis l'époque de Blondel ont conduit à de nouvelles conclusions concernant la forme de ce baptistère et ses aménagements intérieurs (fig. 5). Si l'on se fie aux maçonneries observées par Blondel, l'édifice carré et la galerie occidentale pourraient en effet avoir constitué une unique salle rectangulaire, la séparation entre les deux espaces étant restituée uniquement sur la base d'une différence de niveau indiquée par les ressauts de fondation (ni l'entrée ni l'escalier ne sont attestés au sol). L'hypothèse d'un édifice rectangulaire, possédant à l'est une abside de plan semi-circulaire et carrée à l'extérieur, se base sur une lecture plus rigoureuse des structures observées. La cuve (fig. 6) présente un plan légèrement ovoïde d'un diamètre intérieur de 1,48-1,56 m; elle est conservée sur une hauteur de 0,60 m, le couronnement de la maçonnerie étant arraché. Les parois (d'une épaisseur de 0,80 m à 1 m) sont légèrement évasées vers le haut (évasement de 0,07 m) et recouvertes, tout comme le fond de la cuve et ses marches, d'un épais mortier de tuileau[112]. Un trou circulaire aménagé du côté ouest, à la base de la paroi, permettait de vider le bassin. Les escaliers, agencés de manière symétrique, forment des échancrures latérales disposées selon un axe perpendiculaire à l'orientation de l'édifice. Au nord, la première marche a été construite à 0,12 m du fond de la cuve, la deuxième suit 0,29 m plus haut; le bord supérieur de la cuve devait correspondre à la troisième marche.

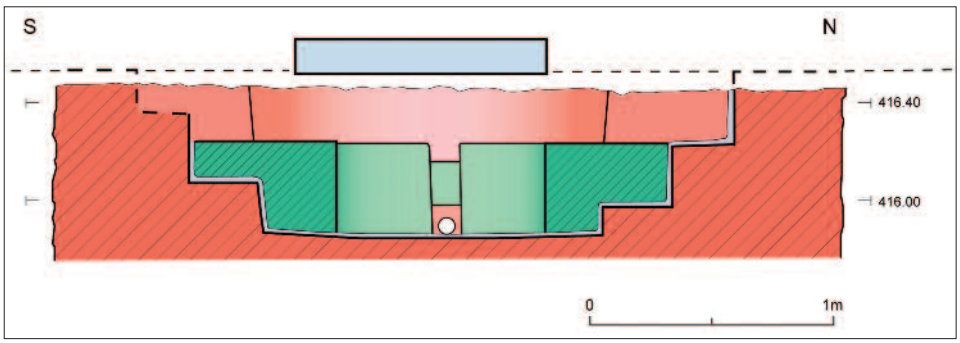

Fig. 6 – Saint-Maurice, Abbaye, coupe de la cuve baptismale. En rouge: la cuve primitive avec les escaliers symétriques. En vert: le rétrécissement formant un gradin circulaire. En gris: la dalle posée après le remblaiement de la cuve (TERA sàrl, A. Henzen 2013).

111 BLONDEL, «Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune», p. 16-19.
112 *Ibidem*, p. 19; Alessandra ANTONINI, *Saint-Maurice, Les fouilles archéologiques de l'Abbaye. Principaux résultats et nouvelle lecture de l'évolution architecturale du site*, rapport TERA sàrl, mars 2009 (non publié).

Au sud, la première marche est placée un peu plus haut, à 0,20 m du fond du bassin. La deuxième marche, conservée sur une hauteur de 0,10 m, devait avoir une hauteur de 0,29 m, la troisième se situant vraisemblablement, comme au nord, au niveau du bord supérieur de la cuve[113].

A Saint-Maurice, l'agencement des structures ne laisse pas de place au doute quant à leur fonction. La localisation, au centre d'un édifice, d'une cuve qui dispose d'escaliers symétriques, est caractéristique des installations baptismales connues à l'époque paléochrétienne. La proximité des basiliques qui se sont succédé au cours des siècles ne fait que confirmer cet usage. Le baptistère est orienté sur un axe ouest-est, mais selon un angle qui diffère de l'église du Martolet. Parmi les trois baptistères du Valais, il semblerait que ce soit le seul qui ne soit pas adossé à une église. Ce choix architectural renforce l'importance qui lui était accordée. Au cours des fouilles pratiquées par Louis Blondel, des structures sont apparues à l'ouest et au sud du baptistère. Celles-ci ont été construites selon la même orientation et seraient peut-être en lien avec lui. Leur existence pose la question de la présence d'un édifice au sud, une église paroissiale peut-être.

L'analyse typologique du baptistère et de la cuve baptismale

Le troisième baptistère de la cathédrale Saint-Pierre de Genève, constitué au Ve siècle d'une salle rectangulaire qui sera prolongée par une abside à l'est[114], présente un plan quasiment identique à celui de Saint-Maurice. Il en va de même pour le baptistère de la cathédrale Saint-Etienne de Lyon, en usage dès la seconde moitié du IVe siècle[115], et pour celui de Grenoble, aux IVe-Ve siècles[116]. Plusieurs autres exemples[117] nous montrent qu'un même type de plan se dégage de ces villes se situant dans la région des Alpes du Nord, ce qui indique que l'abbaye de Saint-Maurice subissait certainement l'influence d'un modèle répandu dans une zone géographique qui présente ainsi une certaine unité du point de vue architectural et chronologique. Louis Blondel, en se basant sur l'étude de la maçonnerie de l'abside du baptistère, conclut que celle-ci avait été construite durant une phase postérieure, qu'il date entre le VIIIe et le IXe siècle: «Le baptistère de Riva San Vitale et bien d'autres édifices semblables présentent une abside ajoutée postérieurement au plan central»[118]. Comme il n'offre que l'exemple de Riva San Vitale pour soutenir son argumentation, celle-ci devient bancale. En effet, il n'est pas possible de dater avec précision l'apparition de la petite abside semi-circulaire à Riva San Vitale, qui pourrait bien avoir été construite au cours de la première phase, c'est-à-dire aux Ve-VIe siècles[119]. Par contre, l'existence d'une différence

113 *Ibidem.* Dans son article publié en 1949, Louis Blondel restitue un escalier au sud, composé uniquement de deux marches (la supérieure d'une hauteur de 0,40 m). Le parement lisse du limon latéral montre cependant une disposition symétrique des escaliers nord et sud.

114 BONNET, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève*, p. 36.

115 Jean-François REYNAUD, *Lugdunum Christianum. Lyon du IVe au VIIIe s.: topographie, nécropoles et édifices religieux*, Paris, 1998 (Documents d'archéologie française, 69), p. 76.

116 BAUCHERON, GABAYET, «Les transformations du baptistère», p. 82.

117 Grisons, Hohen Rätien, Kirche Sankt Johann, Suisse, VIe siècle (pour le plan, cf. AA.VV., *Hohen Rätien*, p. 28); Corse, Golo, Sainte-Marie-de-Riscamone, France, Ve-VIe siècles (RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, n° 177-178); Noli, San Paragorio, Italie, Ve-VIe siècles (pour le plan, cf. Alessandra FRONDONI, «Gli edifici di culto di San Paragorio di Noli: Scavi 1989-1991», dans Ernst DASSMANN, Josef ENGEMANN (éditions), *Akten des XII. Internationalen Kongresses für christliche Archäologie – Bonn, 22-28 Sept. 1991*, vol. II, Münster, 1995 (Jahrbuch für Antike und Christentum, 20/2), fig. 1, p. 801).

118 BLONDEL, «Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune», p. 19.

119 Rossana CARDANI, «Il battistero di Riva San Vitale, Gli interventi di restauro: le due fasi degli anni '20 e '50», dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, vol. 47 (1990), p. 285-303, voir p. 285.

entre les maçonneries du baptistère et de l'abside ne peut être remise en question, aucune nouvelle investigation n'ayant été faite sur le terrain depuis lors. Ainsi, bien que l'attribution de la construction de l'abside à une phase ultérieure soit tout à fait possible, une datation aussi tardive peut laisser perplexe. Est-ce que l'ajout d'une abside à un baptistère était un phénomène répandu entre le VIIIe et le IXe siècle? Afin de répondre à cette interrogation, j'ai parcouru les baptistères comportant une seule abside, répertoriés dans le catalogue des baptistères paléochrétiens établi par Sebastian Ristow[120] et classés dans la première catégorie, en Allemagne[121], en France, en Italie et en Suisse, et je les ai ensuite listés dans ce tableau:

Pays	**Localité**	**Plan du baptistère**	**Date de la construction de l'abside**
France	Grenoble, groupe épiscopal	baptistère rectangulaire, abside à l'est	état 2, phase 1: IVe-Ve siècles
	Corse, Golo, église Sainte-Marie-de-Riscamone (n° 177)	baptistère quadrangulaire, abside à l'est	phase 1: Ve-VIe siècles
	Corse, Pianottoli-Caldarello (n° 183)	baptistère cruciforme, abside à l'est	phase 1: dès le IVe siècle
	Lyon, cathédrale Saint-Etienne (n° 192)	baptistère quadrangulaire, abside à l'est	phase 1: fin du IVe-début du Ve siècle
	Marseille, Notre-Dame-de-la-Majorie (n° 194)	baptistère octogonal, abside à l'est	phase 1: dès le Ve siècle
	Nevers, Cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte (n° 197)	baptistère octogonal à 8 niches, abside à l'est	phase 1: VIe siècle
	Poitiers, cathédrale Saint-Jean (n° 202)	baptistère cruciforme, abside à l'est	phase 2: VIe-VIIe siècles
Italie	Altavilla Silentina, San Lorenzo (n° 327)	baptistère quadrangulaire, abside à l'ouest	phase 1: VIIe siècle
	Aquileia, Basilica (n° 335)	baptistère octogonal, abside au sud-est	phase 4: Ve siècle (?)
	Canosa di Puglia, Battistero San Giovanni (n° 338)	baptistère à 12 côtés, abside à l'est	phase 1: VIe siècle

120 RISTOW, «Sicher oder wahrscheinlich als Baptisterien zu deutende Befunde». Les baptistères dont la première phase date des VIIIe-IXe siècles n'ont pas été pris en compte.
121 Il n'y a aucun exemple de baptistère avec abside en Allemagne avant le VIIIe siècle.

	Castelprio, San Giovanni Evangelista (n° 340)	baptistère octogonal, abside à l'est	phase 2: V^e^-VIe siècles
	Cittanova (n° 342)	baptistère à 4 niches, abside à l'est	phase 1: dès le VIIe siècle
	Feltre, Cattedrale Santa Maria Assunta e San Pietro Apostolo (n° 354)	baptistère circulaire, abside à l'ouest	phase 1: V^e^-VIe siècles
	Firenze, Battistero San Giovanni (n° 359)	baptistère octogonal, abside à l'ouest	phase 1: V^e^-VIIe siècles
	Grado, Sant'Eufemia (n° 362)	baptistère octogonal, abside à l'est	phase 2: VIe siècle
	Grado, Sant'Agatha/ San Giovanni Evangelista (n° 365)	baptistère octogonal, abside à l'est	phase 2: IXe siècle
	Nocera Superiore, Santa Maria Maggiore (n° 386)	baptistère circulaire, abside à l'ouest	phase 1: VIe siècle
	Noli, San Paragorio (n° 388)	baptistère quadrangulaire, abside à l'est	phase 1: fin du Ve-début du VIe siècle
	Ravenne, «Battistero degli Ariani» (n° 397)	baptistère octogonal à 8 niches, abside à l'est	phase 1: Ve siècle
Suisse	Genève, Cathédrale Saint-Pierre (n° 540)	baptistère rectangulaire, abside à l'est	1er baptistère (abside ajoutée dans un second temps): 350-370
	Riva San Vitale, Battistero San Giovanni (n° 547)	baptistère octogonal, abside à l'est	phase 1 (?): VIe siècle
	Hohen Rätien, Kirche Sankt Johann	baptistère rectangulaire, abside à l'est	phase 1: V^e^-VIe siècles

Parmi ces vingt-deux baptistères, à l'exception d'un cas, toutes les absides sont situées chronologiquement entre le IVe et le VIIe siècle. Dans seize cas, elles faisaient partie du plan original de l'édifice; il n'y a donc que six baptistères auxquels a été rajoutée une abside dans une phase postérieure, généralement entre le Ve et le VIIe siècle. Il ne semble pas trop aventureux de dire que les chances sont grandes pour que l'abside du baptistère de Saint-Maurice ait été installée avant l'époque carolingienne[122].

[122] REYNAUD, *Lugdunum Christianum*, p. 255: l'auteur parvient à la même conclusion.

La forme de la cuve, ovoïde à échancrures latérales, se retrouve surtout en Egypte, puisqu'il s'agissait d'un type qui y était très populaire au Ve siècle[123], alors qu'aucun exemple de cette forme n'a été découvert en Suisse ou dans les pays limitrophes de la Suisse. Saint-Maurice fait donc figure d'exception. Dix exemples[124] sont répertoriés par Peter Grossmann dans ses travaux sur l'architecture chrétienne en Egypte[125]. Le choix d'une forme typiquement égyptienne resserre les liens entre le baptistère et l'événement à l'origine de la création du lieu de culte, le martyre de la légion thébaine, faisant ainsi de cet édifice liturgique un élément clé au sein du complexe ecclésial de Saint-Maurice. Le fort massif de maçonnerie, d'un diamètre d'environ 1 m, présent autour de la cuve, laisse penser qu'un *ciborium*, probablement à quatre colonnes, aurait surmonté la piscine[126], mais il n'en reste aucune trace. Parmi les sites d'Egypte, cinq[127] possèdent un *ciborium*, à chaque fois composé de quatre colonnes.

Les aménagements liturgiques

Le baptistère de Saint-Maurice est avare en éléments qui nous offriraient des renseignements au sujet des aménagements liturgiques. Louis Blondel voit dans la plaque de marbre blanc poli, placée dans l'encoche sud de la cuve, l'emplacement réservé à l'officiant[128]. Cet aménagement peut être comparé à celui de Port-Bail en Normandie, où la cuve possédait un dispositif sur le côté ouest de la margelle, constitué de trois dalles de schiste dessinant un quadrilatère, le bord de la piscine servant de quatrième côté[129].

La datation

La restitution adoptée dans ce travail permet d'établir un rapprochement entre le baptistère de Saint-Maurice et ceux de Genève, Lyon et Grenoble, tous datés entre le IVe et le Ve siècle. L'argument typologique avancé par Alessandra Antonini concernant la datation de la première église, qu'elle situe au IVe siècle, a un impact important aussi bien sur la chronologie relative des basiliques qui se succèdent que sur celle du baptistère, dont l'existence est indissociable des autres bâtiments religieux. On ne peut exclure l'hypothèse d'une coexistence entre la première église et un édifice à vocation baptismale de plan rectangulaire. Il a aussi été démontré, grâce aux nombreux exemples listés, que la construction de l'abside ne datait probablement pas des VIIIe-IXe siècles. L'abside a pu être ajoutée rapidement, comme ce fut le cas à Genève, c'est-à-dire dans le courant du Ve siècle, période durant laquelle eut lieu la construction de la deuxième église. La forme de la cuve s'inspire d'un type très présent en Egypte dès le Ve siècle, une datation qui abonde également dans notre sens.

123 Peter GROSSMANN, *Christliche Architektur in Ägypten*, 2002, Leiden-Boston-Köln (Handbook of Oriental Studies, 62).

124 Abou-Mina: église Saint-Ménas, 400-410 (*ibidem*), église ouest, VIe siècle (*ibidem*, fig. 27), église est, VIe siècle, cuve de la phase II (*ibidem*, fig. 104), église nord, VIIe-IXe siècles (*ibidem*, fig. 22); église centrale d'Ayn Mahura, non datée, deux cuves (*ibidem*, fig. 6); église de Karm al-Ahbariya, VIe siècle (*ibidem*, fig. 14); basilique d'Hermopolis Magna, Ve siècle (*ibidem*, n° 59); église du Temple d'Ammon de Diospolis Magna (*ibidem*, n° 68); église est de Qasr-al-Waha'ida (QRu 34), Ve-VIe siècles (*ibidem*, n° 111); grande église du monastère de Shenute vers Sohag, Ve siècle (*ibidem*, n° 150).

125 *Ibidem*; Peter GROSSMANN, «Recenti Risultati dagli scavi di Abu Mina», dans Raffaella FARIOLI CAMPANATI, *XXVIII Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenna, 1981, p. 125-147.

126 BLONDEL, «Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune», p. 20.

127 Dans ce total ne sont pas pris en compte les *ciboria* dont l'existence est hypothétique.

128 *Ibidem*, p. 19.

129 DE BOÜARD, «Le baptistère de Port-Bail», p. 5.

Le rapprochement du baptistère de Saint-Maurice avec ceux de Genève, Lyon et Grenoble, ainsi que la forme de la cuve permettent donc de dater le baptistère entre la fin du IVe et le début du Ve siècle.

L'église de Glis

Les données archéologiques

Les fouilles archéologiques menées dans le sous-sol de l'église de Brigue/Glis, malgré le fait qu'elles n'ont pu s'étendre à la zone du chœur actuel ou aux chapelles latérales[130], nous ont fait découvrir l'existence d'un premier bâtiment composé d'une salle principale rectangulaire (8,45 m x 10 m) flanquée de deux annexes latérales (fig. 7). Située sur l'axe de ce bâtiment et accolée à son

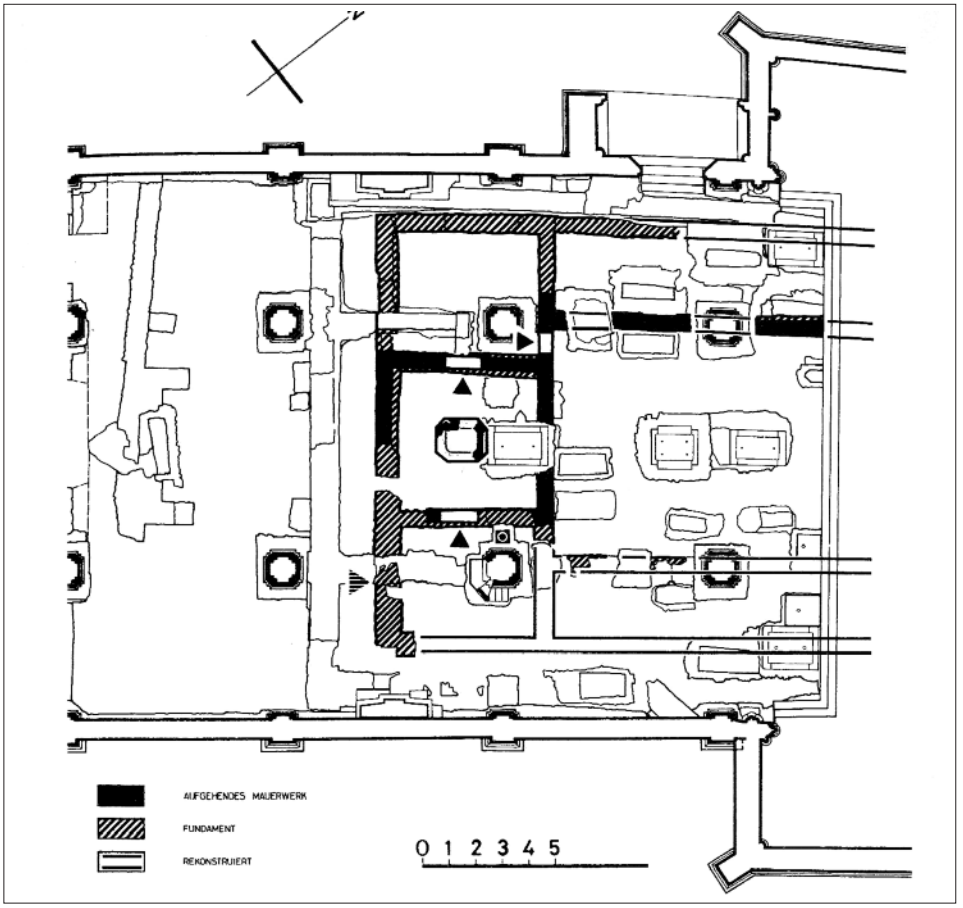

Fig. 7 – Glis, église paroissiale, restitution de l'extrémité occidentale de l'église et du baptistère, Ve siècle ou début du VIe siècle. Georges DESCOEUDRES, Jachen SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis: Die Ausgrabungen in der Pfarr- und Wallfahrtskirche Unsere Liebe Frau auf dem Glisacker (Gemeinde Brig-Glis)», dans *Vallesia*, 41 (1986), fig. 2, p. 373.

130 DESCOEUDRES, SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis», p. 353.

extrémité occidentale, une annexe quadrangulaire, constituée d'une enfilade de trois locaux, a été mise au jour; elle possède une pièce centrale d'une largeur légèrement inférieure à celle de la nef de l'église (5,40 m x 5,30 m)[131]. De chaque côté ont pu être restitués des locaux situés dans le prolongement des bas-côtés de la nef; des ouvertures attestées dans les parois nord et sud de la pièce centrale indiquent l'existence d'une circulation entre ces trois pièces[132]. L'annexe au nord est de même longueur que la pièce centrale, mais mesure 4,70 m de large. Celle au sud a été partiellement rétablie sur la base d'un plan symétrique. Au centre de la pièce, à 0,30 m en dessous du niveau de circulation de cet édifice, se trouvent les restes d'un bassin, malheureusement perturbé par sept tombes creusées ultérieurement. Cependant, au nord-ouest et au sud-est ont été préservés des fragments de mur qui ont permis aux archéologues de proposer une restitution de son plan. Il s'agirait d'un rectangle (1,20 m x 0,90 m) inscrit dans un octogone allongé. L'épaisseur des murs variant entre 0,36 m et 0,40 m, la piscine présenterait des dimensions totales d'environ 2 m x 1,65 m de large. Le bord supérieur de la piscine n'est pas conservé, mais il devait certainement s'élever au-dessus du niveau de circulation du baptistère. L'intérieur de la cuve était tapissé d'un fin crépi de mortier de tuileau, et il semblerait qu'un joint d'étanchéité ait été appliqué au fond. Aucune marche n'a été découverte, ce qui ne peut être expliqué par sa faible profondeur, puisque sa hauteur originale ne peut être déterminée[133]. A environ 1,80 m du centre de la cuve, dans la zone nord-ouest du local, une structure composée de plusieurs pierres, d'une épaisseur variant entre 0,05 m et 0,08 m et reliées par une épaisse couche de mortier[134], a été dégagée. Il pourrait s'agir de la base d'une des colonnes d'un *ciborium* qui aurait surplombé le bassin. En s'appuyant sur la distance de cette unique structure et sur sa position par rapport à l'axe central de la cuve, il est possible de disposer six colonnes autour du bassin[135]. L'organisation des tombes[136] (T. 266, T. 199/200, T. 178) respecte l'espace délimité par le *ciborium*, puisqu'elles auraient été à l'extérieur de celui-ci[137].

L'apparition des différents éléments présentés ci-dessus peut être attribuée à une seule et même période et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la technique de construction ainsi que les matériaux utilisés (composition du mortier) pour l'érection des murs de l'édifice sont très uniformes[138]; il en va de même pour le revêtement du sol, dont des fragments ont été retrouvés dans la nef et dans le local central de l'annexe occidentale[139]. Comme écrit précédemment, il a été possible de restituer des ouvertures dans les parois sud et nord du local abritant la cuve, grâce à la présence d'une couche de mortier d'environ 0,05 m d'épaisseur portant l'empreinte du seuil dallé et, sur le côté interne de l'ouverture septentrionale, du montant de la porte en bois[140]. En raison de la hauteur du mur conservé (0,20 m), on peut affirmer qu'il n'existait certainement pas d'ouverture dans la paroi ouest du local central. En revanche, l'existence d'un passage direct entre le local central et la nef de l'église n'est pas impossible, mais difficile à déterminer, car cette zone a été perturbée par la reconstruction de l'église en 1833. Enfin, un

131 *Ibidem*, p. 366.
132 *Ibidem*, p. 373 et fig. 39.
133 *Ibidem*, p. 366-367.
134 *Ibidem*, fig. 38.
135 *Ibidem*, p. 378-379 et fig. 5.
136 Cinq tombes (dont deux à inhumation double) découvertes à l'intérieur du baptistère peuvent être attribuées à la première phase de l'édifice (*ibidem*, p. 387).
137 *Ibidem*, p. 380.
138 *Ibidem*, p. 365.
139 *Ibidem*, p. 369.
140 *Ibidem.*

dernier accès d'une largeur de 1,10 m a été aménagé entre l'annexe nord et l'église[141]. L'annexe, composée de trois locaux, peut être aisément identifiée à un baptistère. En effet, la présence d'une cuve au sein de cet ensemble et la circulation attestée, d'une part, entre ses différentes parties, et, d'autre part, entre les trois locaux et l'édifice principal soutiennent également cette hypothèse. Contrairement à Descoeudres et Sarott, qui ne désignent que le local central lorsqu'ils parlent du baptistère, j'estime que, comme à Martigny, les trois locaux faisaient partie intégrante de la structure baptismale, leur position décalée par rapport aux annexes latérales de l'église mettant également en évidence leur unité propre. D'ailleurs, la restitution isométrique[142] qui a été proposée par Descoeudres et Sarott le souligne bien, puisque les limites du baptistère tripartite sont bien différenciées du reste du bâtiment. Il est à noter que par la découverte de la cuve baptismale[143], le corps principal de cet édifice a pu être identifié à une église.

L'analyse typologique du baptistère et de la cuve baptismale

Le plan tripartite du baptistère de Glis est tout à fait similaire à celui de Martigny, comme cela a déjà été mentionné, ainsi qu'au baptistère principal de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste d'Aoste, construit à la fin du IVe siècle, présenté à titre de comparaison avec Martigny. Ce dernier non seulement possédait une annexe tripartite (11,5 m x 6 m), mais il était situé au même endroit que celui de Glis: à l'emplacement du narthex de l'église[144]. Plusieurs autres exemples offrent cette double caractéristique: le baptistère rectangulaire dans l'église San Giovanni Battista de Pontenove (en Lombardie) était accolé à l'extrémité occidentale de la nef. Il était divisé en trois parties et abritait en son centre une cuve de plan rectangulaire dans son premier état. Cet édifice a pu être daté du Ve siècle d'après le style de la mosaïque qui ornait le fond du bassin[145]. Les baptistères ruraux de Provence témoignent de la mise en place d'un plan type de forme rectangulaire et situé dans le prolongement de la nef à l'emplacement du narthex. Parmi eux, le baptistère de Saint-Hermentaire à Draguignan, daté des IVe-Ve siècles, était constitué de trois locaux, une cuve circulaire installée en son centre. Un autre exemple présentant les mêmes caractéristiques est celui de la cathédrale Notre-Dame de Reims, dont les installations baptismales primitives ont été datées de la fin du IVe siècle[146]. La première cuve, de plan rectangulaire (2,70 m x 3 m), était recouverte d'un mortier de tuileau avec un joint d'étanchéité à la base des parois latérales[147]. Elle était située au centre d'un baptistère rectangulaire tripartite installé au niveau du narthex de l'église. Le baptistère de Glis appartient, selon la typologie de Khatchatrian, à une sous-catégorie intitulée «narthex utilisé comme baptistère» (catégorie B, sous-catégorie n° 4) et qui correspond tout à fait à l'agencement des locaux à

141 *Ibidem*, p. 370-371.
142 *Ibidem*, p. 375-378.
143 *Ibidem*, p. 381.
144 Charles BONNET, Renato PERINETTI, «I battisteri della cattedrale di Aosta», dans Mario MARCENARO (éditions), *Albenga città episcopale – Tempi e dinamiche della cristianizzazione tra Liguria di ponente e Provenza, Atti del Convegno internazionale, Tavola rotonda, Albenga 21-23 sett. 2006*, vol. 2, Genova-Albenga, 2007 (Atti dei convegni, 12), p. 821-822.
145 Vincenzo FIOCCHI NICOLAI, Sauro GELICHI, «Battisteri e chiese rurale», dans Daniela GANDOLFI (éditions), *L'edificio battesimale in Italia, Aspetti e problemi – Atti dell'VIII Congresso Nazionale di Archeologia Cristiana, Genova, Sarzana, Albenga, Finale Ligure, Ventimiglia, 21-26 settembre 1998*, Firenze, 2001, p. 333-334.
146 Datation attestée par les textes ainsi que par les monnaies retrouvées dans le baptistère (Luce PIETRI, Robert NEISS, «Reims», dans Luce PIETRI *et al.* (éditions), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule: Province ecclésiastique de Reims (Belgica Secunda)*, 15 (2006), p. 36 et p. 38.
147 *Ibidem*, p. 38.

Glis. Parmi les autres exemples figurent le baptistère de Hafîr el-'Audscha en Palestine[148], dans lequel la cuve baptismale semi-circulaire était visible depuis la nef de l'église, et le baptistère de Lavant en Autriche, qui daterait du Ve siècle, et dans lequel se trouvait une cuve rectangulaire encadrée par un *ciborium* à quatre colonnes. La forme adoptée par la cuve à Glis ne possède aucun parallèle dans l'*orbis christianus.* Il est vrai qu'en l'absence de toute règle dictant l'ordonnance de ces piscines, celles-ci affichent une multitude de formes qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender. Néanmoins, de par son plan général, elle se rapproche très nettement des cuves rectangulaires, un type d'ailleurs présent pour les sites susmentionnés de Pontenove et de Reims.

La datation

Les auteurs de l'étude sur les vestiges archéologiques de l'église de Glis ont élaboré une analyse typologique de l'installation baptismale, avec pour objectif une proposition de datation permettant aussi de situer chronologiquement l'église à laquelle elle était accolée[149]. Malgré cela, les baptistères qu'ils associent à celui de Glis diffèrent, aussi bien par leur plan que par leur situation, de ceux que j'ai choisis. Cela est lié à leur vision du plan du baptistère. Ainsi, les exemples qu'ils proposent, majoritairement originaires d'Italie (Novarre, Cumes, Brescia, Ravenne, Torcello, etc.[150]), à plan centré et généralement octogonaux ou même circulaires sont, à mon avis, trop éloignés du type mis au jour à Glis. Parmi les baptistères développés transversalement, les exemples tunisiens de la basilique de La Skhira (VIe siècle)[151] et de l'église I de Sbeitla (IVe-Ve siècles)[152] me semblent plus parlants. Enfin, l'absence de questionnement sur l'insertion du baptistère dans le prolongement de la nef, là où est généralement situé le narthex, me paraît un manque important. En effet, ces auteurs ont associé à Glis des baptistères localisés non pas dans le prolongement de la nef, mais simplement sur le bas-côté occidental des églises (Barcelone, Zillis dans les Grisons, Schaan au Liechtenstein, etc.)[153]. A la suite de cette analyse typologique, ils proposent une datation située autour de 500[154]. En me basant sur les baptistères que j'ai apparentés à celui de Glis, et tout spécialement ceux de Saint-Hermentaire, Aoste, Reims et Pontenove, je pencherais, à première vue, pour une datation plus ancienne, peut-être la fin du IVe ou le début du Ve siècle. Toutefois, il faut tenir compte de la présence de sépultures au sein même du baptistère. Au cours de la seconde période, ce phénomène va d'ailleurs s'accentuer. Y avait-il à l'intérieur du baptistère des reliques expliquant la volonté des défunts d'être enterrés *ad sanctos*? En effet, il s'agit d'un usage attesté dans le deuxième quart du Ve siècle à Dijon où, d'après Grégoire de Tours, l'évêque de Langres aurait déposé de nombreuses reliques dans le baptistère. Le concile tenu à Auxerre entre 561 et 605 interdit justement d'enterrer dans ces bâtiments, preuve qu'il s'agissait là d'une pratique courante[155]. La rencontre de ce phénomène à Glis, dans le premier état du baptistère, constituerait un argument pour une datation située plutôt entre la fin du Ve et le VIe siècle. Enfin, il est évident que l'introduction d'autres fonctions pour des locaux autrefois destinés uniquement au baptême a sans doute participé à leur disparition; la transformation du baptistère de Glis en chapelle funéraire en est la preuve flagrante.

148 Pas de datation précise (KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, p. 92 et fig. 68).
149 DESCOEUDRES, SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis», p. 384.
150 *Ibidem*, note 98, p. 384.
151 RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*, n° 731; plan tripartite.
152 *Ibidem*, n° 740; plan identique.
153 DESCOEUDRES, SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis», p. 385.
154 *Ibidem*, p. 387.
155 GUYON, *Les premiers baptistères des Gaules*, p. 63-64.

Les trois baptistères paléochrétiens du Valais

Situés à une faible distance les uns des autres, les trois baptistères paléochrétiens du Valais présentent néanmoins des différences tant au niveau de leurs dimensions, de leurs plans que de leur situation au sein du complexe ecclésial. Ces édifices peuvent être insérés dans des groupes régionaux d'origines diverses. Le cas de Saint-Maurice est particulièrement frappant, puisque son plan peut être associé à ceux de Lyon, Grenoble et Genève. En revanche, la forme de sa cuve est tout à fait typique de l'Egypte. Ainsi, ce baptistère procède d'une association de styles architecturaux variés, dont le résultat est une composition originale, tributaire à la fois de courants régionaux et du martyre de la légion thébaine, à l'impact certain. Le baptistère de Glis semble avoir été influencé par un type méridional, sa situation proche de l'Italie pouvant éventuellement l'expliquer. Son plan tripartite rappelle également celui de Martigny, construit à une époque plus ancienne. Le cas de Martigny paraît se démarquer des deux autres, puisqu'on a l'impression que les architectes ont dû trouver, au sein des annexes pré-existantes, un lieu qui conviendrait à l'installation d'une cuve. Les parois qui ont été ajoutées suffisaient à créer un espace privilégié de part et d'autre du local central. Cette séparation de la zone de la cuve des autres parties du baptistère est significative du secret qui entourait l'administration du baptême. Alors que les candidats se réunissaient en nombre lors de la vigile pascale, ils ne pénétraient qu'au dernier moment dans le sanctuaire. L'eau consacrée était conservée à l'abri des regards. On peut conjecturer sur la fonction liturgique des annexes: celles qui précédaient pouvaient servir à l'administration des rites pré-baptismaux; celles qui suivaient étaient peut-être le lieu d'onctions post-baptismales. S'il est impossible d'attribuer un rôle précis à ces pièces, leur existence récurrente indique leur utilité au cours de la cérémonie. La situation de chacun de ces baptistères par rapport à l'église à laquelle il est associé met également en relief l'importance d'un agencement permettant la circulation entre les espaces cultuels. La structure des baptistères de Martigny et Glis place la cuve au centre d'un cheminement qui conduit les catéchumènes jusqu'à l'église. Pour Saint-Maurice, la circulation des catéchumènes est moins évidente, mais la disposition des marches signale l'existence d'un parcours. De plus, la cuve de Saint-Maurice est orientée selon un axe nord-sud, ce qui est rare, la majorité des cuves connues étant orientées sur un axe ouest-est. Ce choix serait-il lié au chemin qu'empruntaient les candidats pour se rendre à l'église? A Martigny et Saint-Maurice, la cuve est de taille réduite et il est difficile de s'imaginer un baptême par immersion. En effet, les néophytes devaient se tenir debout ou éventuellement à genoux. Seule la cuve de Glis aurait pu permettre une telle pratique.

Malgré le peu de renseignements que nous possédons sur le fonctionnement de ces lieux du baptême en Valais, l'architecture et les aménagements intérieurs servent un rite à caractère initiatique et témoignent bien d'une volonté de conversion de la population par l'érection de monuments destinés à cet usage. Leur disparition aux siècles suivants sera tout aussi significative.

Evolution et transformation de la liturgie et des installations baptismales (VIe-XIIe siècles)

L'adaptation de la liturgie à la généralisation du baptême des enfants

Au VIe siècle, des modifications liturgiques, en lien avec la généralisation croissante du baptême des enfants, vont voir le jour. En effet, il semblerait que l'exception accordée aux enfants malades ait fini par devenir la règle dominante. La disparition du catéchuménat et de la préparation poussée caractéristique du

temps du Carême, remplacée par une succession de scrutins, est l'élément le plus parlant d'une évolution marquée de l'initiation chrétienne. Ce changement dans les pratiques est particulièrement visible dans l'*Ordo Romanus XI*, qui représente la liturgie romaine à la fin du VIe ou au début du VIIe siècle. Il est dû, d'une part, à l'augmentation du nombre de convertis et, d'autre part, au phénomène de conversion des petits enfants, qui a débuté avant le VIe siècle mais qui n'est apparu dans les textes qu'ultérieurement. Les sermons de Césaire d'Arles (503-543)[156] montrent la mise en place d'adaptions destinées à faciliter l'accès au baptême pour les enfants. S'ils doivent toujours être inscrits pour pouvoir y avoir droit[157], la préparation qui suit dure rarement quarante jours et a été considérablement raccourcie. Puisqu'il est impossible pour les petits enfants d'accomplir certains rites, Césaire d'Arles propose la solution suivante: «On nous demande, en effet, au baptême, si nous renonçons au diable, à ses pompes et à ses œuvres; et nous répondons librement que nous sommes prêts à y renoncer. Et comme les petits enfants ne peuvent déclarer cela par eux-mêmes, leurs parents leur servent de garants»[158]. L'usage de réserver le baptême à Pâques était toujours en vigueur; néanmoins, au VIe siècle, le concile de Mâcon fait mention du non-respect de cette pratique:

> Sur le rapport de certains de nos frères, nous avons appris que les chrétiens, n'observant pas le jour légal du baptême, baptisent leurs enfants presque à tous les jours de fête et aux anniversaires des martyrs, si bien qu'au saint jour de Pâques il s'en trouve à peine deux ou trois à être régénérés par l'eau et l'Esprit Saint.[159]

Le *Sacramentaire gélasien*[160] présente un cycle liturgique qui est replacé dans le contexte de la période du Carême. Bien qu'il soit indiqué que trois scrutins tenus publiquement pendant la messe se situaient durant le Carême, leur teneur et leur déroulement exact nous échappent. Le premier avait lieu le troisième dimanche[161] et il est peut-être à lier à l'inscription des candidats au baptême. Toujours au cours de cette même période prenaient place pour les garçons et les filles trois exorcismes, mais qui sont malheureusement difficiles à situer dans le temps.

156 CÉSAIRE D'ARLES, *Sermons au peuple*, t. 1 – sermons 1-20, texte établi et traduit par M.-J. Delage, Les Editions du Cerf, Paris, 1971 (SC n° 175).

157 SAXER, *Les rites de l'initiation chrétienne*, p. 513-514.

158 Traduction, *ibidem*, sermons 12, 3, p. 521.

159 *Ibidem*, concile de Mâcon II, c. 3, p. 460-461.

160 Le *Sacramentaire gélasien* est une compilation de textes d'origines variées où les éléments gallicans s'entremêlent aux portions authentiquement romaines (John Douglas Close FISCHER, *Christian Initiation: Baptism in the Medieval West – A Study in the Disintegration of the Primitive Rite of Baptism*, Chicago, 2004 (1965), p. 1). Bien que sa datation ait été sujette à de nombreuses discussions, il a été prouvé que sa compilation définitive est postérieure non seulement à la lettre du diacre Jean, c'est-à-dire après le début du VIe siècle, mais encore à la reconquête de Rome par Byzance, située au milieu du VIe siècle, puisque le symbole en usage n'est plus celui des apôtres, attesté encore par la lettre du diacre Jean, mais celui de Nicée-Constantinople, récité d'abord en grec puis en latin. Le *Sacramentaire gélasien* est considéré comme l'archétype primitif de *Vat. Reg. Lat. 316* exécuté en France dans la première moitié du VIIIe siècle (Susan A. KEEFE, *Water and the Word, Baptism and the Education of the Clergy in the Carolingian Empire. A study of texts and Manuscripts*, 2 vol., Notre Dame, p. 42-43; Michel ANDRIEU, *Les* Ordines Romani *du Haut Moyen Age – Les textes: (Ordines I-XIII)*, vol. II, Louvain, 1948 (Spicilegium Sacrum Lovaniense, Etudes et documents, fasc. 23), p. 380). Ce manuscrit ne donne donc qu'une image imparfaite de ce qu'avait dû être le rite du *Sacramentaire gélasien*, qui a subi une foule de retouches liées à une liturgie en mouvement (notamment l'apparition du texte de l'*Ordo XI*) et aux additions faites en terre franque (*ibidem*, p. 380 et p. 405).

161 *Liber Sacramentorum Romanae Aeclesiae Ordinis Anni Circuli* (*Cod. Vat. Reg. Lat. 316*, Paris, Bibliothèque Nationale 7193, 41/56) *(Sacramentarium Gelasianum)*, texte établi par L. Eizenhöfer et P. Siffrin, Rerum Ecclesiasticarum Documenta, Rome, 1960 (Series Maior Fontes, 4), section 26, p. 32.

La tradition des Evangiles[162] ainsi que la tradition du symbole[163] accompagné du Notre Père sont attestées par le texte. La section 42 du *Sacramentaire gélasien*[164] décrit une série de rites limités au matin du Samedi Saint, composée d'un exorcisme, de l'ouverture des sens, de l'onction avec l'huile d'exorcisme, de la renonciation à Satan, de la reddition du symbole, et enfin de l'imposition des mains. Dès le samedi après-midi, on procède à la bénédiction des fonts et à la signation de l'eau. Puis les néophytes sont baptisés lors de la vigile pascale, suivant la manière habituelle: une triple immersion accompagnée de la formule baptismale. Rien n'indique que les parrains répondaient à la place des enfants; ce passage s'est donc conservé tel quel depuis le temps des baptêmes d'adultes. On peut s'apercevoir que si la liturgie reste fidèle au schéma baptismal traditionnel des IVe et Ve siècles, en revanche, le catéchuménat se réduit comme peau de chagrin. En effet, le terme même de catéchuménat ne désigne plus un enseignement, mais un ensemble de rites. Il en va de même pour la préparation immédiate au baptême, qui ne s'étend plus sur les quarante jours du Carême mais qui, à Rome, est regroupée en sept séances. Par ailleurs, ces scrutins, très présents dans la liturgie romaine, sont composés d'actes qui échappent totalement à ceux qui les reçoivent, puisqu'il s'agit de petits enfants. La généralisation du baptême des enfants représente donc un tournant majeur dans la liturgie baptismale, tant pour ses rites que pour leur signification. Le baptême des tout-petits est devenu obligatoire par un décret rédigé par Charlemagne en 789. D'après Michel Rubellin, l'âge maximum aurait été fixé à trois ans[165], et bien que les textes normatifs insistent pour que ce sacrement ne soit administré qu'à Pâques, il est presque sûr que, tout comme aux siècles passés, cet usage n'était pas respecté, les parents souhaitant évidemment faire baptiser leur enfant au plus vite[166]. Le rituel du baptême joue également un rôle social crucial, comme le souligne Susan Keefe dans ses écrits: «Baptism established one's identity in society and membership in the church»[167] («Le baptême établissait l'identité dans la société et l'appartenance à l'Eglise»). Si les questions liturgiques ont particulièrement retenu l'attention des souverains et de l'Eglise, c'est à cause de leur fonction comme élément de cohésion du corps social[168], le baptême devenant une porte d'entrée de cette société chrétienne. Michel Rubellin termine son article ainsi:

> On comprend mieux, dès lors, pourquoi on réfléchit tant sur le baptême aux VIIIe et IXe siècles. C'était en effet, à partir du moment où on constatait qu'il marquait à la fois l'entrée dans la vie, dans la chrétienté et dans la société, un des meilleurs moyens d'affirmer la cohésion et l'unité de la société chrétienne.[169]

162 La tradition des Evangiles est attestée pour la première fois par le *Sacramentaire gélasien* et consiste en la remise des quatre Evangiles sur l'autel et la lecture du début de chacun d'eux (ANDRIEU, *Les* Ordines Romani *du Haut Moyen Age*, p. 392; *ibidem*, *Ordo XI*, 44-60, p. 428-432). Voir également *Sacramentarium Gelasanium*, section 34, p. 46.

163 *Ibidem*, section 35, p. 48.

164 *Ibidem*, p. 202.

165 Michel RUBELLIN, «Entrée dans la vie, entrée dans la chrétienté, entrée dans la société: Autour du baptême à l'époque carolingienne», dans AA.VV., *Les entrées dans la vie – Initiations et apprentissages - XIIe congrès des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Nancy, 1981*, dans *Annales de l'est*, 34-1/2 (1982), note 27, p. 39 pour les références de ses sources.

166 Il faudra toutefois attendre les XIIe-XIIIe siècles pour que le baptême *quam primum* devienne la règle (Danièle ALEXANDRE-BIDON, Didier LETT, *Les enfants au Moyen Age: Ve-XVe siècles*, Paris, 1997, p. 49).

167 KEEFE, *Water and the Word*, vol. 1, p. 3.

168 RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 32.

169 *Ibidem*, p. 51.

Le synode de Celchyt (816), en insistant sur la nécessité de l'immersion des enfants, semble vouloir pérenniser un symbole qui n'en était déjà apparemment plus un: celui de la mort et de la résurrection dans le Christ, caractéristique des siècles précédents: «Que les prêtres sachent qu'ils ne doivent pas, quand ils administrent le saint baptême, verser l'eau sainte sur la tête des enfants, mais toujours les plonger dans la piscine, selon l'exemple que le Fils de Dieu a donné lui-même à tous les croyants quand il fut plongé trois fois dans les eaux du Jourdain»[170].

La destruction du baptistère de Martigny (fin du Ve-début du VIe siècle)

A Martigny, le complexe de la phase 2 aurait subi des dégâts importants en raison d'un incendie et a été remplacé au Ve siècle, ou au début du VIe siècle, par une église double (phase 3). Dans un premier temps, le baptistère Q est conservé, alors que les autres locaux sont démolis afin de permettre la construction de l'église nord. Après la destruction des murs ouest (M49NII) et est (M52) de l'ancien baptistère, la salle P' a été aménagée à l'ouest et on lui a annexé une abside qui reprenait la profondeur de l'ancien baptistère[171]. Le bassin a été rasé et le sol, recouvert d'une nouvelle couche d'argile[172]. Les fouilles entreprises dans le sous-

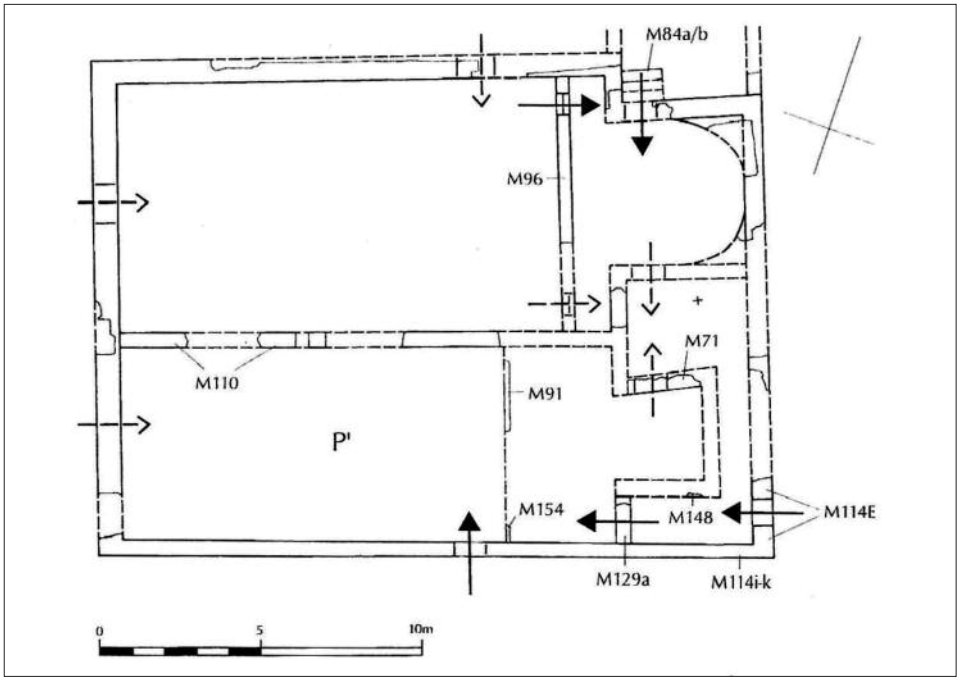

Fig. 8 – Martigny, église Notre-Dame de la Visitation, plan restitué de la phase IIIb, Ve siècle – première moitié du VIe siècle. Guido FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny: synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen-Age à l'église baroque», dans *Cahiers d'archéologie romande*, 97 (2004), fig. 18, p. 26.

170 Synode de Celchyt, 27 juillet 816. Voir Robert CABIÉ, *Les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, première communion)*, Paris, 1994, p. 66.
171 FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny», p. 28-29.
172 FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, p. 125.

sol de l'église n'ont malheureusement pas révélé le nouvel emplacement du baptistère. Guido Faccani propose plusieurs hypothèses[173]: 1. La zone couverte par les chantiers archéologiques aux alentours de l'église étant restreinte, on ne peut écarter la possibilité d'un baptistère distinct de l'église double. 2. On pourrait voir dans le local, attribué à la phase IIIa/b et situé entre les chœurs des églises sud et nord, le nouveau lieu du baptême (fig. 8). En effet, une fosse circulaire y a été mise au jour. 3. Au cours de la phase IV, dans la première moitié du VIe siècle, une annexe de plan coudé a été ajoutée aux côtés sud et ouest. Rapidement, elle a été remplacée par deux structures indépendantes au sud et à l'ouest. Celle au sud était divisée en deux locaux: le premier (15,30 m x 3,4 m) était situé entre le mur M134Wa et le mur M150; le second (7,30 m x 3,40 m), à l'est du M150[174] (fig. 9). Serait-il possible qu'une cuve baptismale ait été aménagée au centre du local oriental de l'annexe sud?[175] Bien qu'aucune installation n'ait été découverte, l'auteur favorise cette dernière hypothèse, qui se trouverait renforcée, d'une part, par les sépultures qui y furent placées (le phénomène de l'inhumation *ad sanctos* étant répandu à cette période), et, d'autre part, par les nombreux exemples de baptistères aménagés le long d'un des bas-côtés d'une église[176]. En attendant l'apport de nouvelles découvertes, il est difficile de trancher parmi ces trois propositions.

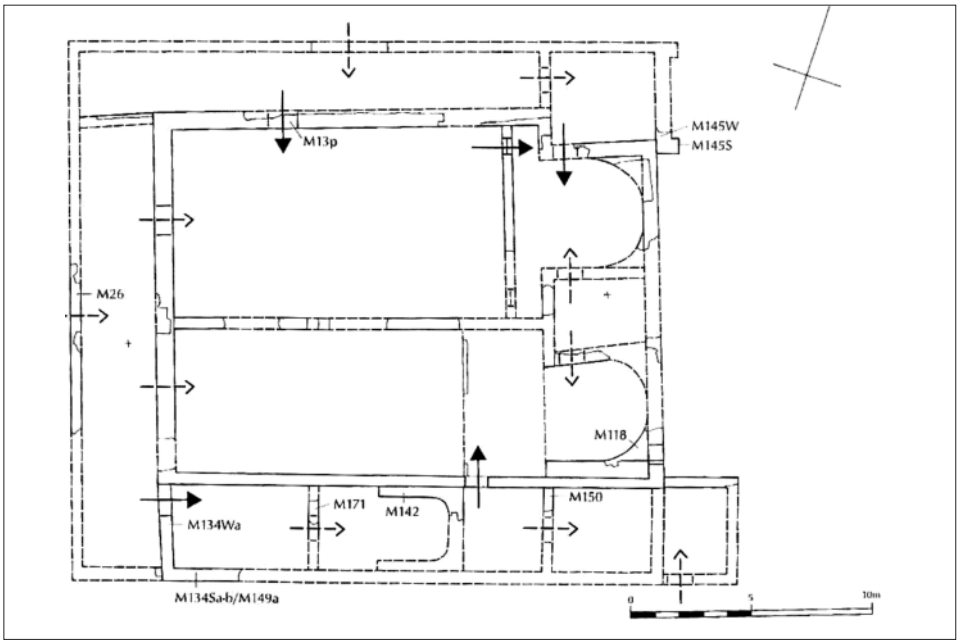

Fig. 9 – Martigny, église Notre-Dame de la Visitation, plan restitué des annexes dans leur état final, phase IV, VIIIe siècle. FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny», fig. 27, p. 33.

173 *Ibidem*, p. 247-250.
174 FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny», p. 31.
175 Cette hypothèse a des conséquences sur la succession des modifications apportées aux bâtiments et leur attribution aux différentes phases (FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, p. 249).
176 *Ibidem*, p. 249-250.

Rétrécissement puis comblement de la cuve baptismale à Saint-Maurice

A Saint-Maurice, la cuve a subi une série de transformations qui débutent avec son rétrécissement. Un banc maçonné recouvert de crépi (d'une hauteur de 0,37 m et d'une profondeur de 0,40 m) est installé dans le fond de la cuve, à une date indéterminée. Son diamètre intérieur passe d'environ 1,50 m à 0,80 m. La marche inférieure des deux escaliers est recouverte, le bord supérieur de la maçonnerie étant situé à la hauteur de la seconde marche. Le trou d'évacuation de l'eau est cependant resté en usage à cette période. Dans une dernière phase, la cuve est remblayée et recouverte d'une dalle carrée mesurant 1 m de côté.

Il est difficile de dater avec précision ces changements, qui semblent être le résultat d'une modification des pratiques. En effet, une telle évolution de la cuve baptismale est un phénomène connu, dont on s'accorde à dire qu'il est lié à l'augmentation du nombre d'enfants baptisés, encore plus à l'époque carolingienne, quand leur baptême est devenu obligatoire. Dans d'autres baptistères connus, tels que ceux de Genève, Lyon ou Aoste, le rétrécissement de la cuve est aussi important, puisque les parois des piscines sont doublées par une nouvelle maçonnerie. A Genève, ce changement est situé entre le IVe et le VIe siècle. A Aoste, la cuve principale est réduite au VIe siècle et abandonnée au XIe siècle[177]. A Riva San Vitale, il faut attendre la période romane pour l'installation d'une cuve sur le bassin octogonal[178]. L'abandon de la cuve de Saint-Maurice ne fait donc pas de doute, mais la fourchette chronologique reste large, puisqu'on peut le situer entre le VIIe et le XIe siècle.

Le baptistère de Glis remplacé par des locaux à vocation uniquement funéraire

A Glis, la seconde phase du bâtiment, datée du VIIe siècle[179], est marquée par une réduction significative du complexe ecclésial, puisque toutes les annexes de l'église sont détruites, sauf celle du baptistère, qui a perdu toutefois sa fonction au profit d'un espace à vocation uniquement funéraire (fig. 10). Sur le côté ouest du baptistère, deux chambres funéraires sont installées: celle au nord-est possédait certainement un *arcosolium* à l'extérieur; la seconde chambre scelle le passage qui existait pour accéder la nef. Enfin, une tombe (T. 265) marque définitivement la fin des activités baptismales du lieu, en raison de son installation à l'emplacement de la cuve[180]. La zone du chœur de l'église n'ayant pas été fouillée, il est possible que le baptême ait été administré dès le VIIe siècle au sein même de l'église, ou alors que l'édifice ait perdu son statut paroissial.

Installations baptismales du VIIe au XIIe siècle en Valais

La période carolingienne

La multiplication des églises paroissiales au cours de la période carolingienne est un phénomène largement répandu en Europe occidentale. Une bonne diffusion du christianisme dans l'ensemble du diocèse devient un des enjeux principaux pour les évêques à cette époque. Malgré l'implantation de nouveaux lieux de culte, on perd en Valais, pendant 200 ans, la trace des aménagements liturgiques destinés à l'administration du baptême, excepté peut-être à Saint-Maurice, la dalle

177 BONNET, PERINETTI, «I battisteri della cattedrale di Aosta», p. 827-828.
178 CARDANI VERGANI, DAMIANI CABRINI, *Riva San Vitale*, p. 13.
179 Au sujet de la datation, cf. DESCOEUDRES, SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis», p. 398.
180 *Ibidem*, p. 395.

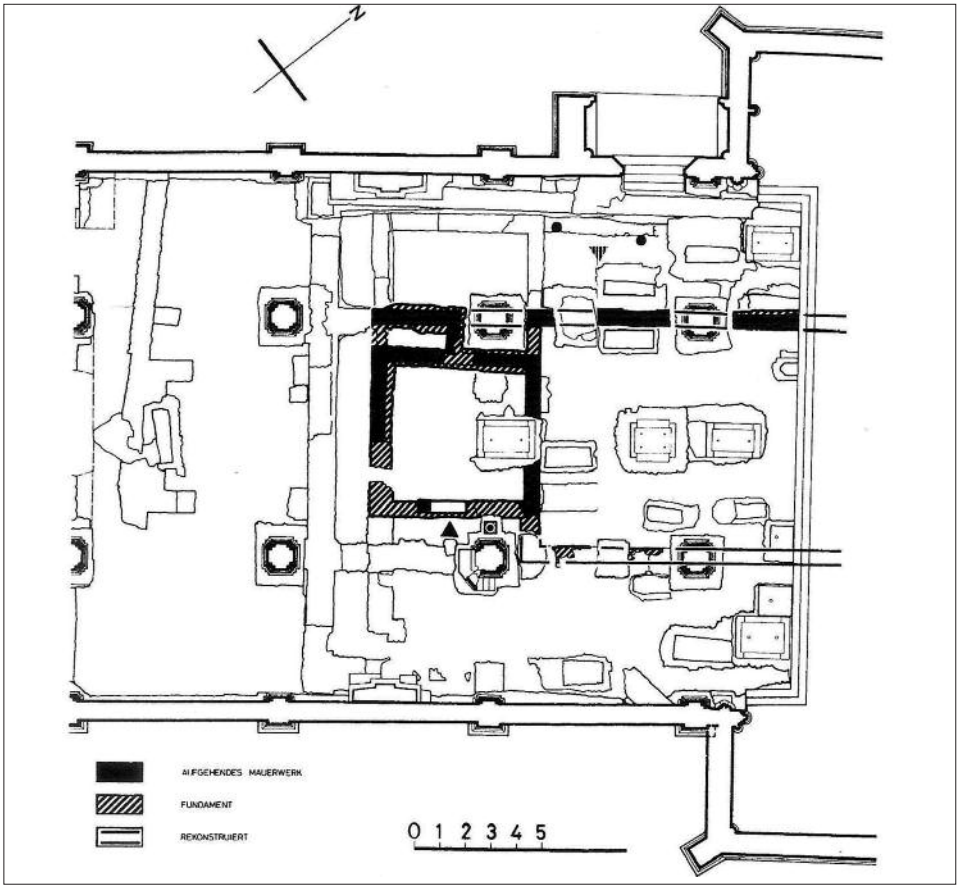

Fig. 10 – Glis, église paroissiale, VIIe siècle. DESCOEUDRES, SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis», fig. 6, p. 392.

recouvrant la cuve ayant pu servir de base à des fonts baptismaux. Des piscines, généralement de forme circulaire, vont apparaître à l'intérieur des églises, creusées dans le sol de la nef. Plusieurs exemples sont connus en Allemagne[181], mais également en France[182]. En Suisse, le plan de Saint-Gall[183] indique des fonts baptismaux dans la partie arrière de la nef principale. Cette disposition se rencontrait également dans l'église mariale de Disentis dans le canton des Grisons[184], bien

181 Palenberg, Karlskapelle (146), piscine octogonale, profondeur 0,80 m; Sandau, Klosterkirche (147), piscine circulaire/octogonale (?); Schuttern, Kreuzkirche (148), piscine circulaire (?); Tostedt (149); Zyfflich, Sankt Martin (150), piscine circulaire (les numéros entre parenthèses correspondent aux entrées du catalogue de RISTOW, *Frühchristliche Baptisterien*).

182 Aubeterre-sur-Dronne, Saint-Jean-Baptiste (158), profondeur 0,14 m, trois marches côté nord (*ibidem*).

183 Le plan de Saint-Gall est un dessin réalisé sur un parchemin, daté de 817, représentant un plan de monastère idéal (Hans Rudolf SENNHAUSER, *St. Gallen, Klosterplan und Gozbertbau*, Zürich, 2001 (Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich, 23), p. 3).

184 Hans Rudolf SENNHAUSER, «Katalog der frühchristlichen und frühmittelalterlichen kirchlichen Bauten in der Diözese Chur und in der nördlich und südlich angrenzenden Landschaften», dans Hans Rudolf SENNHAUSER (éditions), *Frühe Kirchen im östlichen Alpengebiet*, vol. 1, München, 2003, fig. 2, p. 83.

que la lecture des vestiges découverts pose quelques problèmes de compréhension et de datation[185]. Dans ce même canton, l'église Saint-Michel de Savognin possédait une cuve baptismale proche de celle conservée à Riva San Vitale, mais placée près de l'entrée[186]. Cependant, il est clair que ce type d'installation était devenu encombrant lorsqu'il s'agissait de baptiser des nouveau-nés ou de très jeunes enfants. S'il est vrai que l'utilisation de baptistères s'est raréfiée, on ne peut toutefois affirmer que l'époque carolingienne n'en possédait plus. Certains sont encore en usage et même construits au XIIIe siècle[187] en Italie, en France[188], mais également en Suisse, ainsi que l'attestent la conservation du baptistère de Saint-Maurice et le baptistère San Giovanni à Riva San Vitale. En Valais, et en Suisse en

Fig. 11 – Perpignan (France), Cathédrale Saint-Jean-Baptiste, fonts baptismaux du XIe siècle; © Monuments historiques; photo Mariez/Mas – Ministère de la Culture (France) – Médiathèque de l'architecture et du patrimoine – diffusion RMN; base de données Palissy, Ministère de la Culture et de la Communication – direction de l'Architecture et du Patrimoine.

185 *Ibidem*, p. 81.

186 Heinz HORAT, *L'architecture religieuse*, Disentis, 1988 (ARS Helvetica III – Arts et culture visuels en Suisse, Pro Helvetia), p. 191.

187 Francis Bond et Frederick Charles Eden citent les exemples bien connus de Vérone, Ravenne et Parme (Francis BOND, Frederick Charles EDEN, *Fonts and Font Covers*, London-New-York-Toronto, 1908, p. 26-27).

188 D'après Paul-Albert Février, la tradition de construire un édifice baptismal indépendant de la cathédrale a persisté au moins jusqu'au XIe siècle en Provence, et il cite à ce sujet les exemples de Mélas et de Venasque. Le fait que les églises provençales ont conservé leur taille réduite pourrait être une des explications quant à la continuité de cette tradition (Paul-Albert FÉVRIER, «Les baptistères de Provence pendant le Moyen Age», dans *Actes du Ve congrès international d'archéologie chrétienne*, *Aix-en-Provence (13-19 septembre 1954*), 1957, p. 432-433).

général, les cuves des VIIIe-Xe siècles n'ont pas été retrouvées. La France a su en préserver trois qui ont été datées de cette période. Un des exemples les plus remarquables, qui pourrait remonter au IXe siècle, consiste en une imitation, en marbre de Carrare, d'un fût en bois (fig. 11). Ce type de cuve était peut-être assez répandu, puisqu'une illustration gravée dans l'extraordinaire cuve en laiton[189] abritée dans l'église Saint-Bartholomé à Liège et datée du XIIe siècle, nous montre le baptême de Corneille par l'apôtre Pierre dans une cuve qui ressemble à la nôtre[190].

La période romane

L'évolution des installations baptismales entre le XIe et le XIIe siècle en Valais est mieux connue. A Saint-Maurice, le baptistère est détruit au plus tard lors de la construction du cloître Sainte-Catherine, qui existe déjà à la fin du XIVe siècle[191], mais la mémoire de son emplacement est conservée, car on a continué de baptiser dans le cloître, des fonts baptismaux ayant été placés dans son coin nord-est. Si ceux-ci semblent bien apparaître sur le plan de Blondel[192], on ne possède malheureusement pas plus d'informations à leur sujet. Des vestiges qui paraissent correspondre aux fondations d'une cuve ou de fonts baptismaux ont été découverts à Martigny. Au XIIe siècle, dans la nef nord de l'église se trouvait une structure de forme circulaire, constituée d'un socle à deux marches et présentant un diamètre maximum de 2,80 m[193]. Cette maçonnerie était située près de l'avant-chœur, au nord des piliers de séparation. Les églises de Vex[194], Vercorin[195], Vollèges[196] et Nendaz[197] possèdent un plan très similaire. Au centre de l'église Saint-Sylve de Vex, un socle arrondi mesurant environ 1,20 m de diamètre a été mis au jour. Il présentait en son centre un espace creux et vierge de toute maçonnerie, de forme irrégulière, mesurant environ 0,60 m de diamètre. Cet aménagement liturgique a été attribué au premier état de l'édifice, daté de la fin du XIe siècle[198]. Une maçonnerie circulaire, d'un diamètre d'environ 1,30 m, a également été dégagée dans la nef de l'église Saint-Boniface à Vercorin. De nouveau, un espace vide, qui apparaît bien sur la photographie (fig. 12), peut être observé au centre du socle. De forme carrée, il était bien plus étroit que celui de Vex, puisqu'il ne faisait qu'environ 0,25 m de large. Cet élément a été daté de la même période que la construction du clocher, plus récente que le bâtiment primitif, remontant à la fin du XIIe siècle[199]. Daté du XIe siècle, un socle maçonné a été découvert dans l'église

189 Cette cuve est considérée comme une des sept merveilles de la Belgique!
190 BOND, EDEN, *Fonts and Font Covers*, p. 123.
191 BLONDEL, «Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune», p. 25-26.
192 *Ibidem*, fig. 1, p. 17.
193 FACCANI, *Martigny (VS) Pfarrkirche Notre-Dame*, p. 291; FACCANI, «L'église paroissiale de Martigny», p. 39.
194 Alessandra ANTONINI, «Saint-Sylve de Vex: résultats de l'enquête archéologique», dans Renaud BUCHER *et al.*, *L'ancienne église Saint-Sylve de Vex*, Sion, 1989, p. 15-36.
195 Alessandra ANTONINI, «L'ancienne église paroissiale à la lumière des investigations archéologiques», dans AA.VV., *Vercorin, la mémoire des âges*, Sion, 2002 (Cahiers de Vallesia, 8), p. 45-72.
196 Alessandra ANTONINI, «Les recherches archéologiques de l'église Saint-Martin de Vollèges», dans *Vallesia*, 63 (2008), p. 203-223.
197 François-Olivier DUBUIS, «Saint-Léger de Nendaz: les sanctuaires antérieurs à l'église actuelle», dans *Annales valaisannes*, 59 (1984), p. 127-160.
198 Cette datation s'appuie uniquement sur le plan caractéristique de l'édifice (ANTONINI, «Saint-Sylve de Vex», p. 16).
199 Cette datation a été obtenue par une analyse dendrochronologique d'une poutre prise dans la maçonnerie du clocher. De plus, l'élément maçonné repose sur deux couches de sables qui peuvent être attribuées aux planchers successifs installés dans l'église (ANTONINI, «L'ancienne église paroissiale à la lumière des investigations archéologiques», p. 56).

de Saint-Léger de Nendaz. Construit dans la seconde période de l'église[200] (la première remontant aux IXe-Xe siècles), il était situé à 7,25 m de l'entrée de l'abside, légèrement au sud de l'axe de l'édifice[201]. La maçonnerie, en forme de fer à cheval, mesurait environ 1,30 m x 1,20 m et, en son centre, un espace dont la section mesurait 0,50 m à 0,60 m a également pu être observé[202].

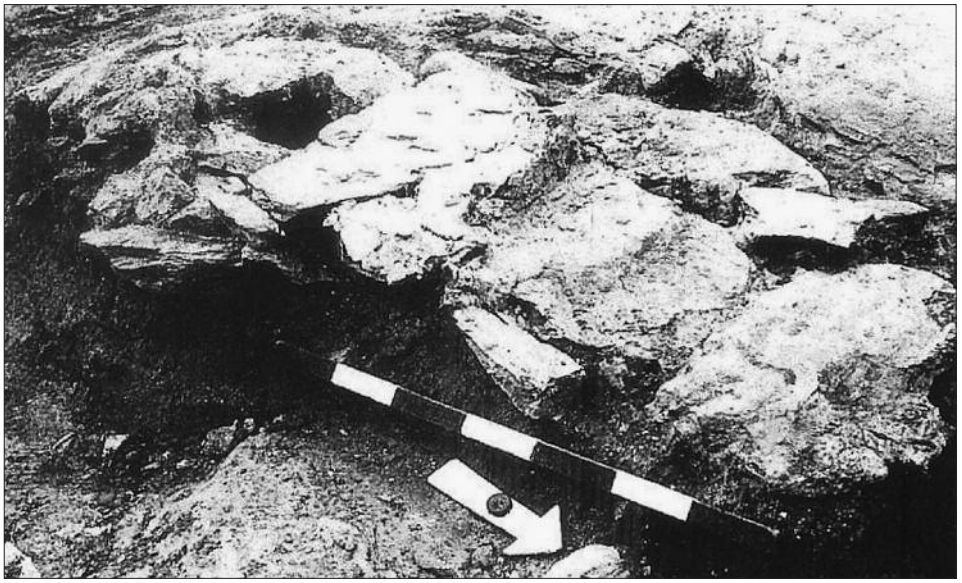

Fig. 12 – Vercorin, fondations des fonts baptismaux (vue du nord-est), fin du XIIe siècle. Alessandra ANTONINI, «L'ancienne église paroissiale à la lumière des investigations archéologiques», dans AA.VV., *Vercorin, la mémoire des âges*, Sion, 2002 (Cahiers de Vallesia, 8), fig. 4, p. 57.

A Vollèges enfin, la première construction à l'origine de l'église Saint-Martin, elle aussi datée de l'époque romane[203], présentait, près de l'angle sud-ouest de la nef, une maçonnerie presque carrée mesurant 1 m de large et 1,10 m de long[204]. La comparaison des mortiers utilisés permet d'attribuer cet aménagement à la première période de l'église. Bien que quelques doutes aient pu être émis, notamment en ce qui concerne Nendaz[205], au sujet de l'identification de ces vestiges, la pré-

200 L'élément maçonné ne peut appartenir à la première période de l'église, en raison de sa situation et de son niveau. En effet, le sol de la nef est surélevé et l'édifice est allongé en direction de l'ouest (DUBUIS, «Saint-Léger de Nendaz», p. 140).

201 *Ibidem.*

202 *Ibidem.*

203 Cette église pourrait être celle qui est mentionnée dans les sources comme appartenant à l'abbaye de Saint-Maurice (cette possession sera confirmée par le Saint-Siège en 1178). Le plan ainsi que les dimensions du bâtiment peuvent être comparés à d'autres églises rurales construites à l'époque romane (entre le Xe et le XIIe siècle) en Valais (Nendaz, Vex, Nax, Vercorin, etc.) (ANTONINI, «Les recherches archéologiques de l'église Saint-Martin de Vollèges», p. 213).

204 *Ibidem*, p. 209.

205 François-Olivier Dubuis, dans son article sur l'église Saint-Léger de Nendaz de 1984, précise que s'il attribue au massif maçonné la fonction de pilier supportant les fonts baptismaux, c'est bien parce qu'aucun autre vestige découvert ne pourrait avoir cet usage. L'emplacement du massif au centre de la nef lui posait également problème, puisqu'à cette époque-là, peu d'exemples d'un tel dispositif existaient en Valais (DUBUIS, «Saint-Léger de Nendaz», p. 141).

sence de certains éléments caractéristiques récurrents (forme, diamètre[206] et situation au sein de l'église) laisse reconnaître une même fonction à toutes ces constructions: des socles sur lesquels étaient posées des cuves baptismales. Ces cuves n'ayant pas été conservées, on peut prendre comme modèles celles qui ont été préservées en Angleterre et en France. Les exemples anglais de Deerhurst[207], de Bideford[208] (fig. 13) ou encore Megavissey[209], bien qu'éloignés géographiquement, présentent un style de cuve qui pourrait se rapprocher de celles qui étaient placées dans les églises romanes du Valais. Il en va de même pour la cuve en calcaire de l'église Saint-Rémi, à Golancourt en Picardie, datée de la fin du

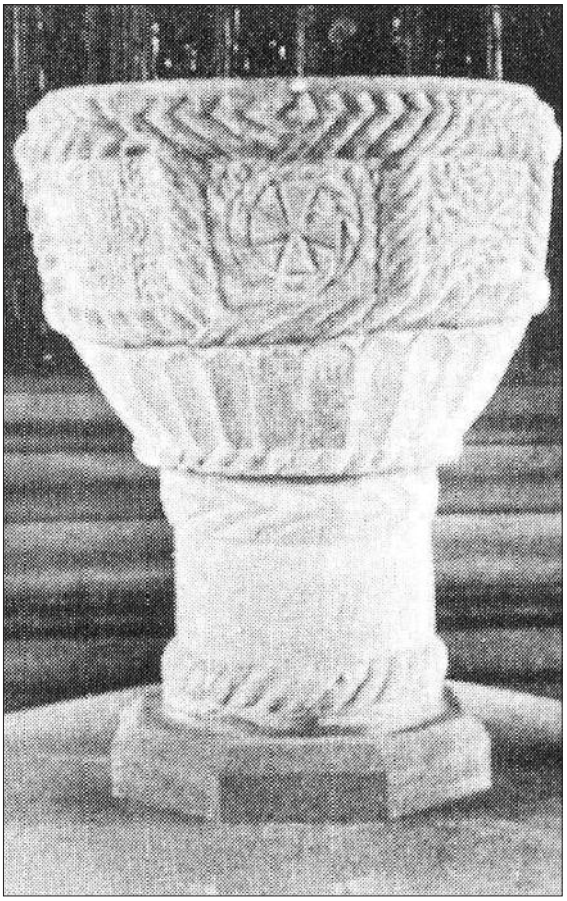

Fig. 13 – Bideford (Grande-Bretagne), Saint Mary's church, cuve baptismale, XIIe siècle (?). Francis BOND, Frederick Charles EDEN, *Fonts and Font Covers*, London-New-York-Toronto, 1908, p. 48.

206 La taille du socle de l'église de Martigny serait simplement proportionnelle à la taille du bâtiment.
207 BOND, EDEN, *Fonts and Font Covers*, p. 128.
208 *Ibidem*, p. 48.
209 *Ibidem*, p. 41.

XIIe siècle[210]. La maçonnerie carrée mise au jour à Vollèges diffère, par sa forme et son emplacement, des autres installations. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse d'un autre type d'aménagement, car les bases carrées sont présentes aussi bien au XIe qu'au XIIe siècle: on peut en voir un exemple à Castle Rising (Grande-Bretagne)[211], mais également à l'église Saint-Vaast, dans la ville du même nom en Picardie[212]. Enfin, au XIIe siècle, de nombreuses cuves étaient posées à même le sol, comme nous le montrent plusieurs exemples aussi bien en France qu'en Angleterre ou en Allemagne. Celle de Kirkburn en Grande-Bretagne (fig. 14) n'est pas posée sur un pilier mais directement sur sa base. Il en va de même pour une cuve d'un style très proche, mais plus finement sculptée, conservée en

Fig. 14 – Kirkburn (Grande-Bretagne), Saint Mary's church, cuve baptismale, XIIe siècle. BOND, EDEN, *Fonts and Font Covers*, p. 161.

210 © Monuments historiques, 1994, notice Palissy, PM60000873 (Base de données sur le patrimoine mobilier français, mise en ligne en 1998 et accessible sur le site Internet du Ministère de la culture: http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palsri_fr (*Descriptif de la base:* http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presenta/CA3.htm)).

211 BOND, EDEN, *Fonts and Font Covers*, p. 177.

212 © Monuments historiques, 1993, © Inventaire général, ADAGP, notice Palissy PM60001502.

Allemagne, à Freckenhorst[213] (fig. 15). Malgré les lacunes, des tendances peuvent être dégagées, quant aux dimensions tout d'abord, puisque, d'après une observation proposée par le Ministère de la culture en France, sur les 500 fonts baptismaux des XIe-XIIe siècles, répertoriés dans la base Palissy, près de la moitié comportent un diamètre qui oscille entre 0,90 m et 1,50 m[214]. Ces chiffres correspondent bien à ce qui a été mesuré dans les églises du Valais. Enfin, les cuves, posées sur des socles arrondis, sont généralement massives et de forme circulaire.

Fig. 15 – Freckenhorst (Allemagne), Stiftskirche Sankt Bonifatius, cuve baptismale, début du XIIe siècle. © Baptisteria Sacra Index, 2008, http://www.library.utoronto.ca/bsi/frames_image.html (consulté le 19.05.2013).

213 http://www.library.utoronto.ca/bsi/frames_image.html
214 Ministère de la culture, *Les fonts baptismaux, définition et rites*, http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/CATALOGUES/fontsbapt/fontsbapt_defrite/pdf/fontsbapt_defrite.pdf

Des socles de fonts baptismaux de l'époque carolingienne dans l'église Saint-Jean d'Ardon

L'identification des caractéristiques de ces installations baptismales permet de proposer une nouvelle lecture des vestiges de l'église Saint-Jean d'Ardon. A la fin du IXe siècle[215], deux dallages circulaires ont été construits (fig. 16). Le premier, placé devant l'avant-chœur, mesurait environ 1,30 m de diamètre. Il était bordé par des petites pierres dressées et fixées au mortier blanc et dominait le sol de 0,10-0,12 m à cause de l'empierrement sur lequel il était fondé. Un vide laissé au centre du dallage, mesurant environ 0,50 m, a pu recevoir un élément vertical, posé sur un massif maçonné de même forme, d'une hauteur d'environ 0,25 m. Sa restitution sur le plan propose un diamètre de 1,40 m[216]. A la lumière des vestiges

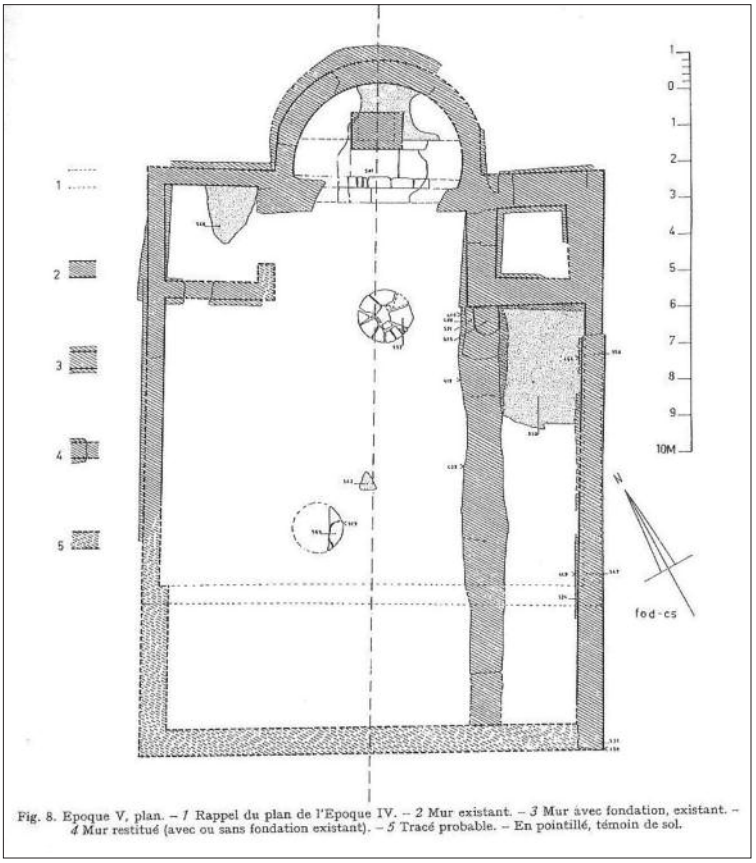

Fig. 16 – Ardon, église Saint-Jean, époque V, fin du IXe siècle. François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon», dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 21/1 (1961), p. 129.

215 François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon», dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 21/1 (1961), p. 113-142. L'auteur se base sur le plan de la tour, qui fut édifiée pendant la période IV, car les plus anciennes tours carrées servant de clocher remontent au IXe siècle. Le chantier V qui suit cette construction se situerait donc à la fin de ce même siècle.

216 *Ibidem*, p. 130.

présentés précédemment, il pourrait ainsi s'agir ici de socles de fonts baptismaux datant de l'époque carolingienne, structure rare en Valais pour cette période, comme nous l'avons vu.

Le baptême: un acte religieux et social

Grâce à l'archéologie, les changements que subirent les installations baptismales à l'époque médiévale en Valais nous sont à présent bien connus. Un baptistère distinct de l'église devient inutile lorsque la notion d'initiation disparaît du sacrement du baptême. La centralité des fonts baptismaux dans l'espace de la nef mais aussi leur visibilité, comme à l'église Saint-Sylve de Vex, se comprennent mieux lorsque ceux-ci sont replacés dans le contexte social et religieux de cette période. Le baptême constitue à présent le pilier sur lequel la cohésion de la communauté repose.

Conclusion

Mettre en parallèle les textes et les installations baptismales présentées ici a permis de faire ressortir de manière tout à fait claire que les formes adoptées, l'utilisation de l'espace et les aménagements internes répondaient à des exigences pratiques indissociables de l'interprétation de ce sacrement tel qu'il apparaît dans les textes. La mise en scène des lieux participait également à cette cérémonie. La modification des formes et de l'espace baptismal au sein de l'église témoigne fortement de l'intégration de la théologie baptismale, qui a évolué au fil du temps. La présente étude s'est limitée aux périodes paléochrétiennes et médiévales, afin de pouvoir examiner en détail les textes ainsi que les vestiges liés au baptême en Valais. Toutefois, le sujet abordé permet d'ouvrir la voie à de nombreuses pistes de réflexion[217]. Le fait d'avoir prolongé l'analyse jusqu'au XIIe siècle nous a permis d'entrevoir les lacunes qui existent quant à la présentation des structures baptismales pour l'époque carolingienne et romane. Celles des périodes suivantes et jusqu'au XXe siècle, en Valais ou ailleurs, sont totalement délaissées des chercheurs, en dehors des publications ponctuelles sur un village ou une église. Ainsi, c'est tout un pan de l'histoire du baptême qui nous échappe. Si la liturgie baptismale romaine est un sujet souvent traité, quelle que soit la période concernée, les fonts baptismaux ne sont jamais pris en considération. A la suite du concile de Vatican II, un type de mobilier, souvent inspiré par la tradition antique, est apparu et marque dans l'histoire des installations baptismales une étape nouvelle, qu'il faudrait aborder sans plus tarder.

[217] J'ai également réalisé un catalogue des baptistères paléochrétiens sur l'actuel territoire de la Suisse: Natasha HATHAWAY, *Le lieu du baptême en Valais: une analyse de l'évolution des pratiques et des installations baptismales de l'Antiquité au Moyen Age*, vol. 3, *Les baptistères paléochrétiens sur l'actuel territoire de la Suisse*, Mémoire de Licence en archéologie, Université de Lausanne, 2011 (non publié mais accessible à la Médiathèque de Sion et à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Dorigny, Lausanne).